

JAOUAD EL MARBOUH

Ensemble,
améliorons
notre quotidien

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DE LA ROCHELLE 15 & 22 MARS 2020

PROGRAMME
VOTEZ POUR UNE VRAIE ALTERNATIVE
Démocratique, écologique & solidaire

« Oui, à La Rochelle unie ! »

En savoir plus : WWW.MOUVEMENT-CITOYEN-ROCHELAIS.COM



MOUVEMENT CITOYEN ROCHELAIS
SOUTENU PAR :

GÉNÉRATIONS
ROCHELAISES



Permanence MCR : 19, rue Albert 1^{er} - 17000 La Rochelle • Facebook : *Oui, là a Rochelle unie*

SOMMAIRE

ÉDUCATION & ACCOMPAGNEMENTS DES AÎNÉS.....	P.02
CULTURE.....	P.08
TRANSPORTS.....	P.17
LOGEMENT UN TOIT POUR CHACUN/DES ESPACES POUR TOUS	P.19
NOS SOLUTIONS ÉCONOMIQUES	P.23
DROIT À LA TRANQUILLITÉ	P.27
URGENCE CLIMATIQUE	P.29
ÉCOLOGIE	P.33



ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LA ROCHELLE 15 & 22 MARS 2020

★ « *Oui, à La Rochelle unie !* »



Photo Shutterstock



Rochelaises et Rochelais, ayons un esprit fédérateur et rassembleur !

La consultation des Rochelaises et des Rochelais, sur Internet et en réunions publiques, nous a permis de faire éclore une réflexion collective. S'appuyant sur des propositions initiales, ces concertations nous ont ainsi permis d'édifier un projet municipal en lien avec les besoins réels des habitants de la ville et de la C.D.A. Et pour cause, le **Mouvement Citoyen Rochelais réinvente de façon inédite la concertation démocratique sur la rédaction d'un projet municipal citoyen**. La diversité des contributions des habitants a permis de co-construire **63 solutions inédites générales, concrètes et réalisables, se déclinant elles-mêmes en de très nombreuses propositions**. Preuve que l'on peut mieux faire pour tous les habitants !

Notre méthodologie de projet est fondée sur **l'intelligence collective des Rochelaises et des Rochelais**, des membres de notre liste, des bénévoles et sympathisants qui structurent et organisent **les solutions sur lesquelles nous nous engageons**.

Merci aux internautes et usagers de la vie civile, aux acteurs privés et publics qui ont bien voulu participer à cet exercice innovant de **démocratie ouverte**. Le programme du MCR est leur projet.

**Vive la démocratie, vive les Rochelaises et des Rochelais,
vive La Rochelle !**

S. MARBOUAS





PROGRAMME PARTICIPATIF & CITOYEN

NOS SOLUTIONS, SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

ÉDUCATION & ACCOMPAGNEMENTS DES ÂÎNÉS

1 • Nos solutions : soutien éducatif aux enfants des familles monoparentales des quartiers prioritaires, personnes parmi les plus précaires de la ville. L'idée est de garantir la réussite de tous les élèves ainsi que l'élévation du niveau global de connaissances et de compétences aux enfants qui en ont besoin :

- Logement à tarif préférentiel pour des étudiants qui consacrent **6 heures de cours collectif aux enfants de quartier par semaine** ;

- ou 4 heures de cours pour une même famille.

La municipalité Rochelaise que nous désirons être ambitieuse de développer **des projets transversaux favorables aux liens intergénérationnels, à la justice sociale et à l'égalité d'accès aux savoirs et à la culture.**

2 • Nos solutions : mise en place d'un atelier créatif gratuit en Robotique, Intelligence Artificiel et Mathématiques à Villeneuve- les-Salines.

Les enfants de 6 à 14 ans peuvent **programmer eux-mêmes leurs petits robots** avec un logiciel spécifique, s'initier à la programmation, et/ou renforcer leur compétences en mathématiques. Répartis en petits groupes, les enfants de la ville inscrits et tirés au sort par les comités de quartiers peuvent participer ainsi à des ateliers d'1 h 30 hebdomadaire de septembre à juin. Durant ces

rencontres ils peuvent concevoir et programmer leurs propres robots, résoudre ensemble une problématique de conception (*détecteur de tremblement de terre ou un robot qui permet d'attraper des objets, feux de signalisation, problème de géométrie,...*). Outre le fait de rencontrer les enfants issus des autres quartiers de la ville, les jeunes bénéficiaires développent des compétences indispensables pour les métiers du futur. Les encadrants municipaux, éducateurs et intervenant extérieurs sont là pour les encourager à trouver des solutions par eux-mêmes, à coopérer et à se lancer des défis de plus en plus complexes. Chaque élève dispose d'un livret explicatif qui le guide étape après étape dans ses recherches et développements, ses constructions, et la programmation de son robot. Des classes virtuelles faciliteront le partage d'information, la montée en charge et l'étalement du dispositif sur le territoire. La première promotion (*24 places, parité obligatoire*) sera financée par la ville et la région (*équipement robotique en kit, poste informatique, support pédagogique, encadrement*). Les suivantes seront soutenues par des entreprises partenaires désireuses d'accompagner cette initiative innovante.

Durant notre mandature, seront formés entre 100 et 200 enfants.

En partenariat avec les acteurs publics et privés du territoire, nous allons organiser annuellement, **un tournoi national en Robotique et en I.A** pour différentes catégories d'âges (6 – 8 ans ; 9 – 12 ans ; 13 – 14 ans).

3 • Nos solutions : programme municipal d'alphabétisation numérique pour les personnes âgées et mise en place d'un réseau d'écrivains publics dans les quartiers.

Comment une personne âgée peut-elle faire sa déclaration d'impôt sur internet, rester en contact avec sa famille si elle n'est pas familiarisée avec l'outil, n'a pas de connexion et n'a pas d'ordinateur ?

Vecteur de lien social et d'ouverture sur le monde pour ces personnes dont la mobilité est souvent réduite, le numérique est une véritable opportunité pour les seniors de la ville.

Internet est en effet une solution contre la solitude et l'ennui pour les seniors isolés.

1. « Oui, à La Rochelle UNIE ! » du MCR tient à mettre fin à la complexité de l'e-administration et des sites de services ;
2. Préserver la participation citoyenne des exclus du numérique ;
3. Renforcer le cadre juridique pour sécuriser les personnes âgées réclamant de l'aide concernant la confidentialité et la protection des données ;
4. Apporter un service de proximité d'écrivain public numérique dans les mairies de proximité et à domicile des personnes isolées ;
5. En accord avec les associations citoyennes de la ville et le CCAS, nous mettrons en place un réseau de référents volontaires de quartier afin d'aider les personnes isolées à faire : leurs déclarations administratives, leurs changements d'abonnement de téléphone, d'électricité, de gaz. Ces référents s'engageront à offrir un brin de muguet ou à rendre une visite amicale aux aînés isolés en période de fête.

Ce programme territorial s'attarde sur l'exclusion numérique des seniors et l'absence d'accès à internet (27 % des 60 ans et plus) dans la ville et la C.D.A. Aussi, les grands exclus du numérique dans nos quartiers sont des femmes âgées, vivant seules, avec de faibles revenus.

Nous voulons en priorité réduire les inégalités de territoire de nos quartiers et faire acquérir des compétences informatiques aux personnes analphabètes du numérique. Changer le regard sur nos aînés et ne pas les associer à l'inaptitude technologique. Installer un univers « web-friendly » dans le magazine Inter-comités de quartiers de la ville que nous allons soutenir et accompagner. Leur « donner l'envie d'avoir envie » et former tous

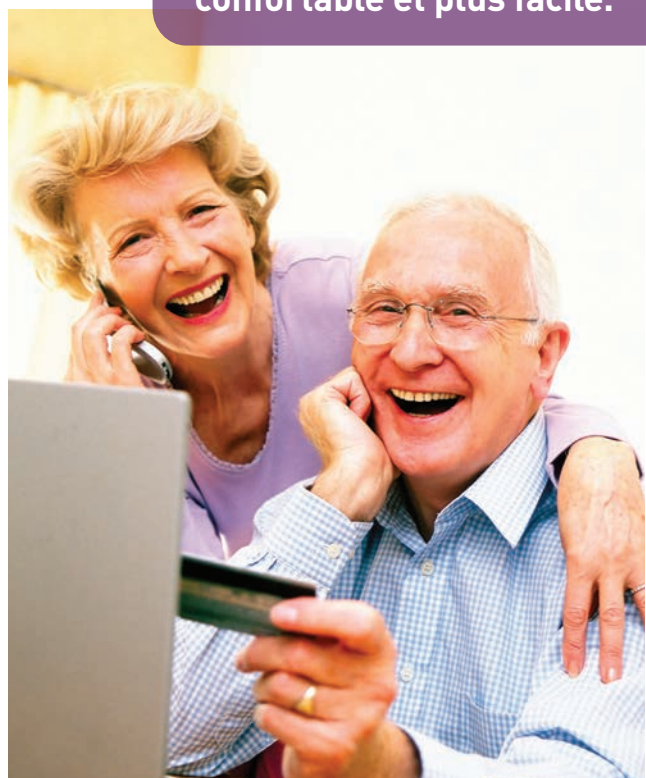
ceux qui le souhaitent à utiliser des téléphones intelligents, tablettes, et ordinateurs pour vivre de manière autonome.

« La lutte contre l'exclusion numérique, c'est prioritaire. D'abord parce que ça nous aiderait à partager des choses ensemble. En même temps c'est valorisant dans le sens où on peut apprendre encore des choses, découvrir qu'on a une utilité, s'enrichir, c'est absolument vital je trouve. Et puis ça ressoude. On ne va pas laisser les gens sur le bord de la route quand même ! »

*Mme Durand,
80 ans – Rue du Cordouan*

L'idée est de rendre la vie de nos aînés plus douce, confortable et plus facile. De les maintenir en contact avec le nouvel ordre mondial régie par internet, les réseaux sociaux et les technologies de l'information. De leur apprendre à effectuer des transactions en ligne, que ce soit des opérations bancaires, des factures de services publics ou à effectuer des réservations en ligne à la SNCF, à la Coursive, aux spectacles de quartiers, afin que des personnes éprouvant des difficultés physiques ne fassent pas la queue pour effectuer les paiements de factures ou l'achat de billets.

L'idée est de rendre la vie de nos aînés plus douce, confortable et plus facile.



4 • Nos solutions : développement de la politique de maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes.

1. Logement social à tarif préférentiel pour les personnes en situation précaire qui consacrent **6 heures hebdomadaire** pour dispenser des services aux personnes âgées (*visites, courses, ballades, ménage,...*);

2. Selon l'Insee, en 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait quasiment doubler. Celui des personnes de 75 ans, tripler (*pour atteindre 11,6 millions*) et celui des 85 ans et plus, potentiellement concernées par une perte d'autonomie, pourrait être multiplié par quatre (*4,8 millions en 2050*). Pour anticiper ce problème de pyramide des âges territorial, **prévenir l'isolement social**, et apporter **des réponses alternative à la maison de retraite**, nous voulons :

- favoriser le maintien à domicile des aînés qui souhaitent rester chez eux,
- reculer leur entrée en EHPAD, soutenir leur autonomie,
- lutter contre l'isolement et améliorer leur pouvoir d'achat.



Pour ce faire, nous allons créer **une régie intercommunale qui aura pour objet de placer des aidants au domicile des personnes âgées isolés et qui ont un logement trop grand pour elles seules**. La régie intercommunale aura pour mission de sélectionner et de rapprocher la personne désireuse de devenir accompagnatrice de vie. Elle fixera les contreparties de services réciproques minimums entre l'hébergé et l'hébergeur (**échange**

de petits services et/ou petit loyer), rédigera un contrat tripartite entre la personne âgée, ses représentants et le jeune volontaire bénévole qui effectuera la formation et l'évaluation de la relation et des services d'accompagnement et/ou du règlement des loyers à verser. Un portail informatique recueillera et présentera les offres d'habitat intergénérationnel sur nos territoires et les compétences des volontaires intéressés par cette relation inter-génération et les envies de l'hébergeant (*gardes d'enfants, cuisine, petit bricolage, conseils de jardinage, etc.*);

3. En partenariat avec les bailleurs sociaux de la ville et le C.C.A.S, **achat et rénovation de bâtiments public appartenant à l'Etat en vue de réaliser un Programme d'habitat intergénérationnel** pour les personnes âgées. La colocation inter âge sera privilégiée. Le coût des loyers et des services devront être pensés pour convenir à des retraités avec des petits revenus. Ils pourront prétendre aux aides au logement, à l'A.P.A à domicile, et à toutes les formes d'aides légales. Au coeur de cette résidence de **90 logements** intergénérationnels, 30 seront prioritairement réservés à des seniors autonomes, 30 autres à des retraités occupants des logements sociaux inadaptés à leur nouvelle vie sans enfants, et 30 autres à des étudiants, femmes seules ou jeunes ménages. Un local commun résidentiel de 200 m² proposera des animations et des activités à toutes les tranches d'âge, un jardin bio partagé à l'extérieur, des jeux pour enfants seront au pied de la résidence. Et des espaces de vie seront mutualisés (*cuisine, salle de repos, bureau de travail, ...*). Une véritable synergie sera créée entre les équipements et les générations. S'y côtoieront des étudiants infirmiers, des familles et des personnes âgées. Les personnes âgées apprécient les commodités (*transports, présence équipe médicale, commerces de proximité, à deux pas du centre ville*) et les relations de voisinage à portée de main. Nous comptons combiner les relations et les différences, et pratiquer la mixité sociale intergénérationnelle plus que jamais. L'idée sous-jacente à ces 3 initiatives est de favoriser **l'entraide intergénérationnelle**, de permettre à différentes générations de vivre ensemble tout en partageant leurs expériences et leurs savoir-faire, d'apporter une alternative à la maison de retraite et de cultiver **la fraternité** républicaine dans nos quartiers.

5 • Nos solutions : mise en place d'une école d'accompagnement des parents dans leur rôle de suivi scolaire (E.P.E.C).

En considérant que chaque parent, indépendamment de son propre parcours scolaire et de son bagage culturel, a la capacité d'accompagner son enfant dans sa scolarité et dans son parcours de vie. La ville peut sensibiliser les parents à ce rôle et leur donner les moyens de développer le potentiel et les capacités de leurs enfants.



Notre mouvement est résolument décidé à agir en faveur d'une grande justice sociale !

Une structure associative sera rattachée au C.C.A.S, l'école des parents, éducateurs et coachs (E.P.E.C) et aura pour objet :

- de rendre les parents et les enfants acteurs de leur vie ;
- de favoriser les liens entre familles dans leur environnement ;
- de faciliter le dialogue intergénérationnel ;
- d'enseigner des méthodes de communication (*communication non violentes, analyse transactionnelle*), de gestion des conflits ;
- de sensibiliser à l'hygiène numérique, aux problématiques des cyberdépendance et autres addictions comportementales (*risques des écrans, cyber-relation, désocialisation dans les rapports humains, violence, distraction à l'école, apathie,...*) ;
- de promouvoir des techniques de suivi des devoirs scolaire ;
- de mettre en relation parents-jeunes, éducateurs, coachs et le monde médico-social.

Notre mouvement est résolument décidé à agir en faveur d'une plus grande justice sociale, et d'une plus grande égalité des chances sur le territoire rochelais.

6 • Nos solutions : dans les cantines municipales, réduire la surconsommation de la viande qui menace la santé de nos enfants (*risques de surpoids, obésité*) et celle de la planète.

Les écoles primaires doivent proposer des recettes avec davantage de produits bios, d'aliments végétaux, sains et durables, cuisinés sur place et qui ont du goût.

Des partenariats avec des producteurs locaux et des entreprises tel que LEA Nature, La cueillette, Un Bol d'air, ... seront négociés en faveur des jeunes rochelais.

Un élevage de poulets rochelais sera organisé avec des producteurs locaux pour alimenter nos écoles, nos EHPAD et certains de nos établissements publics. 30 % des poulets consommés en France, proviennent du Brésil, et engendrent à cause du transport une augmentation du CO2. Ne sommes nous pas en mesure de produire nos poulets et de prendre enfin l'écologie au sérieux ?

7 • Nos solutions : désignation d'un référent mairie pour les élus des parents d'élèves et pour les directeurs des écoles. Celui-ci aura la charge d'accompagner les élus dans leur prise de fonction, d'animer le réseau territorial des parents, de relayer les informations entre la mairie et les écoles de nos quartiers; de répondre dans les 24 h aux besoins des écoles.

- Gestion d'une plateforme web éducation dont le but est de faciliter : la mutualisation inter établissement au sein de la ville (*sorties, voyages, rencontres sportives et culturelles, projets pédagogiques communs*), la coopération pédagogique (*échanges de pratiques, fêtes collectives, ...*), le partage de ressource (*multimédia, ...*), la communication (inter-parents – élèves – écoles – mairie).

- Créer les conditions d'une inclusion scolaire systématique des enfants en situation de handicap et des enfants atteints d'autisme.

- Rénovation des infrastructures dédiées à la pratique des Activités Physiques et Sportives (*Gymnase Descartes...*) dans les écoles.

- Rénover les groupes scolaires existants qui se dégradent d'année en année. Une de nos

priorités sera de définir un plan pluriannuel d'investissement et de remise à niveau des écoles de la ville. Nous préférons investir dans l'entretien de nos patrimoines plutôt que de les vendre.

- Mettre tous les moyens existants en oeuvre pour **prévenir le décrochage scolaire dès le plus jeune âge**. Encadrer les élèves temporairement exclus du collège et du lycée durant le temps de leur sanction. Dans les quartiers de la Rochelle, nous voulons « **zéro élève exclu à la rue** ».

- **Ouvrir des classes de très petite section pour la scolarisation des enfants de 2 ans.**

8 • Nos solutions : création d'une Université Populaire de La Rochelle (à l'Espace Bernard Giraudeau - Mireuil)

Dans le cadre du programme **culture & diffusion des savoirs** de l'Université Populaire de La Rochelle, les habitants des quartiers pourront assister à de nombreuses conférences ouvertes à tous, dont certaines sont animées par des personnels de l'Université de La Rochelle, des chercheurs renommés, des élus, des cadres volontaires de la C.D.A, des intervenants spécialisés dans différents domaines (*culture, art, tourisme, digitale, droit,...*) et des acteurs du monde associatif.

Une fois par mois, ce centre culturel, culturel et populaire proposera aux **Rochelaises et aux Rochelais des conférences débats citoyens sur les religions soeurs et l'humanisme spirituel**. L'idée sous-jacente de ce rendez-vous est de tisser du lien entre générations et entre croyants et non croyants, d'apprendre les uns des autres et de travailler sur les connaissances culturelles qui permettent de clarifier son regard et de co-construire de justes représentations collectives. Ce programme éducatif a pour objectif de faciliter le vivre ensemble rochelais.



9 • Nos solutions : l'alimentation, un facteur de développement pour notre territoire.

Au cours des trois ou quatre dernières décennies, l'offre alimentaire s'est transformée de façon radicale : les aliments sont devenus des biens de surconsommation et les hommes des surconsommateurs. Une industrie agro-alimentaire de plus en plus complexe s'est développée, opérant une transformation croissante des produits agricoles et des produits alimentaires. Ce processus, qui avait eu lieu à la fin du XIX^{ème} siècle aux États-Unis, s'est produit plus tard et plus graduellement en Europe, avec une accélération considérable à partir des années soixante. Dans les dernières décennies, de très importants efforts ont été réalisés pour l'amélioration des variétés des plantes cultivées ou des races des animaux d'élevage. Dans l'immense majorité des cas, ces efforts ont visé à améliorer les rendements des productions agricoles, la conservation, la transportabilité ou encore la valeur technologique des produits. Tous les jours, nous en découvrons désormais les impacts négatifs : hausse des pathologies chroniques, obésité des jeunes enfants, hausse des emballages plastiques, hausse des prix des produits bio venant d'Amérique du sud, de Nouvelle-Zélande ou d'ailleurs. Mais ce n'est pas une fatalité !

À l'échelle de La Rochelle, ces constats mettent en évidence le caractère indispensable, mais également complexe de l'information et de l'éducation nutritionnelles. Plus largement, c'est l'éducation qui doit permettre au consommateur d'être responsabilisé vis-à-vis de sa consommation alimentaire et d'exercer ses choix dans les meilleures conditions. Etant donné que le risque de développer des maladies chroniques peut être réduit à tout âge, il est recommandé à tous, quel que soit l'âge, de manger sainement, de surveiller son poids et de faire de l'exercice. Une question se pose alors :

Comment nos choix politiques peuvent-ils contribuer à adopter, à encourager, à inciter des modes de vie sains et actifs ?



La Rochelle est un territoire non seulement tournée vers la mer mais aussi vers la terre et la préservation de la nature. Une consommation alimentaire durable est possible pour « *faire de notre ville, un territoire qui prend soin de ses habitants* ». Pour y parvenir, nous devons offrir des solutions concrètes à nos familles, à nos agriculteurs, à nos restaurateurs et à nos commerçants. Nous avons aujourd'hui les moyens d'inverser les choses. Des consultations citoyennes seront organisées à cette occasion.

À ce stade, cela doit couvrir plusieurs objectifs à l'échelon local :

• Environnement et santé :

- Soutenir les agriculteurs dans leur volonté de modifier leurs pratiques ;
- Accélérer la recherche pour éviter les pesticides ;
- Contribuer au bien-être animal ;
- Assurer la pérennité des exploitations.

• La consommation de produits locaux :

- Soutenir davantage la vente de proximité ;
- Proposer plus de produits locaux et bio dans les restaurants scolaires ;
- Augmenter le nombre de produits régionaux au supermarché ;
- Améliorer la visibilité des produits de notre région.

• Éducation : permettre à chacun de choisir son alimentation

- Accompagner les dynamiques citoyennes ;
- Développer des activités pour les écoliers autour de l'alimentation ;
- Soutenir les associations d'aide alimentaire ;

- Organiser des financements citoyens.

Agriculture durable :

- Soutenir les exploitations agricoles ;
- Garantir un juste salaire à chaque professionnel de l'alimentation ;
- Financer des initiatives anti-gaspillage ;
- Favoriser l'innovation dans les entreprises agroalimentaires.

10 • Nos solutions : « démocratie alimentaire dans nos cantines » avec deux repas végétariens par semaine.

Greenpeace informe que la surproduction et la surconsommation de viande et de produits laitiers détruisent la planète à petit feu.

Les scientifiques affirment que l'élevage industriel contribue à la déforestation, pollue les eaux et nuit au climat. Les animaux sont traités comme des marchandises, sans attention à leur bien-être.

Les éleveurs ne s'en sortent plus financièrement. La santé des jeunes consommateurs Rochelais est mise à mal par trop de protéines animales. Le MCR envisage **de faire diminuer la part de viande et de produits laitiers dans les cantines de la municipalité et de réduire la consommation globale au niveau** de nos territoires.

Sur recommandation de nos nutritionnistes, nous souhaitons **remplacer deux fois par semaine les protéines animales par des protéines végétales dans les assiettes de nos enfants**. Moins de viande dans les cantines, c'est plus de moyens pour développer les achats de produits bios et locaux. Et surtout **moins de pesticides**.

Nous souhaitons garantir à tous nos écoliers un droit à une alimentation saine.

Soutenir parallèlement nos agriculteurs locaux en transition, sortir du modèle productiviste et favoriser les agriculteurs qui n'utilisent pas de produits nocifs à la santé humaine et environnementale.





CULTURE

11 • Nos solutions : la culture pour tous fait bouger la Rochelle

- Création d'un **musée d'art contemporain itinérant** : exposition de fonds des musées de la ville dans les quartiers prioritaires, calendrier annuel d'animations d'ateliers de création artistique pour les sans emplois, manifestation dans les quartiers de l'Art contemporain engagé, création d'une exposition des arts de la cité (*Tag, musique, chants, danse,...*).

LA CULTURE POUR TOUS :

- Bus ludothèque pour les quartiers ;
- Théâtre de marionnettes ambulant pour les écoles ;
- **Ouverture de la médiathèque Michel Crépeau** jusqu'à minuit et une fois par mois jusqu'à 2h00 du matin ;
- **En partenariat avec la Coursive, la Sirène, le CNC et d'autres acteurs du monde du Spectacle et des Arts** : création d'un calendrier de représentation artistique à Villeneuve-les-Salines, à Mireuil et à Port-Neuf.
- **Tarifification sociale d'accès à la culture** : Coursive – Sirène – Festival du Cinéma
- **Cinéma associatif de quartier (VLS – Port-Neuf – Mireuil) : 3 ouvertures par semaine.**

C'EST UNIQUE, C'EST À LA ROCHELLE :

À l'instar de Dinan ou du Puy-du-Fou, nous souhaitons organiser **un spectacle historique costumé** avec les bénévoles des quartiers de la ville et les associations locales passionnées

d'histoire, de patrimoine et de culture. La peinture, la sculpture, les nouveaux médias, la vidéo, le design, le graphisme, la création sonore, la création paysagère se combineront au gré des spectacles hors du temps et des éditions originales pour le plus grand plaisir des amoureux de la ville. C'est notre histoire Rochelaise que nous voulons raconter et mettre en scène !

De l'Antiquité à nos jours, voyagez dans le temps au rythme des effets spéciaux, des créations sonores, des lumières et de décors inoubliables qui mettront en évidence nos patrimoines communs, nos événements et nos illustres personnages !

Les artistes bénévoles et les acteurs professionnels habillés en costumes traditionnels feront raisonner l'esprit de la Belle & Rebelle qui rêve secrètement de nous enchanter et de nous enivrer de ses fresques historiques, ses tragédies, ses doutes, ses peurs, ses réussites et conquêtes : Mélusine, Richard coeur de Lion, Aliénor d'Aquitaine, Aufrédy, Richelieu, Michel Crépeau, Maxime Bono, Bernard Giraudeau,...seront à l'affiche et incarnés par des artistes locaux. Naturellement nous partirons en voyage dans le passé et nous redécouvrirons : *le siège de 1628, la Guerre de 100 ans, le commerce négrier, l'occupation allemande...* Les récits de mémoire et d'émotions nous plongeront en immersion totale dans les endroits insolites de la cité. Des animaux (*chevaux, vaches, oies,...*), des cascades époustouflantes, des chants et des chorégraphies millimétrées émerveilleront nos sens et activeront notre joie.

Une sélection réduite et exigeante d'artistes de rue et de cascadeurs présentera aux familles leurs créations originales en lien avec les événements passés et la mémoire de notre ville océane. Tous les soirs du festival, **le royaume rochelais se mettra en fêtes et en musique pour plonger les festivaliers dans**

le rêve fantasmagorique. Pour permettre au public d'assister aux diverses représentations, des gradins seront installés (*parking St Jean d'Acre – au mail – au parc Franck Delmas – à la Porte Royale, ...*) autour des lieux de manifestations.

Entre deux spectacles, il sera possible pour les familles de flâner au jardin des plantes, sur le port, ou sur le mail, ... **Des produits de la gastronomie d'époque** seront proposés et feront voyager nos papilles dans le temps. Les festivaliers pourront ainsi s'émerveiller de nos histoires insolites et redécouvrir nos monuments disparus, reconstitués en décors éphémères et écologiques aux différents endroits de la ville (*Portes d'octrois, chaînes entre les deux tours, bains-marie Thérèse, village des pêcheurs, ...*). Ici et là, le passé se raconte et l'avenir continue de s'écrire au quotidien. La Rochelle possède des mythes et des légendes qui méritent d'être révélés au public.

Ce festival historique se déroulera tous les deux ans, et se tiendra durant la 1^{ère} semaine d'août. Fédérateur, il mobilisera toutes les forces vives et tous les amoureux de la ville (*hôteliers, restaurateurs, agents de la ville, Rochelais...*). Nous aimons raconter et montrer notre ville !

Les festivaliers pourront également s'adonner à différents ateliers et participer à des eux d'époque - spectacles de fauconneries, apprécier des troupes d'acrobates aériennes, de jonglerie - mais aussi de théâtre qui se produiront par ailleurs tout au long de la fête. Ils pourront tester différentes activités des différentes époques : lancer de hache, tournois de chevaliers, tir à l'arc, ...

Pour que chacun puisse organiser son voyage dans le temps et sur nos territoires, un programme explicite sera communiqué un an à l'avance par les réseaux sociaux, les médias, les applications mobiles et les partenaires de la ville et de la C.D.A.

- La procédure légale du 1 % artistique permet la commande d'oeuvres d'art à des artistes qui peuvent être utilisés dans ce projet culturel. Ce 1% est ouvert à l'ensemble des formes d'expression dans le domaine des arts visuels, et des disciplines traditionnelles.

- Les partenaires institutionnels (*État, Région, Département, etc*), et les privés seront naturellement sollicités pour le financement de ce festival prometteur.

- L'équilibre financier sera assuré par les ventes au public des différents produits et services.

- Mais aussi par les villages de restauration et les logements de la ville et C.D.A (*hôtels particuliers, châteaux, offre séjour*) et la billetterie des attractions et spectacles (entrée premium, aventure, émotion).

Nous avons la volonté politique de transmettre notre héritage de ville, de soutenir la création de nos artistes et de sensibiliser nos concitoyens à notre histoire, à nos patrimoines et à notre culture territoriale. Nous voulons favoriser la rencontre entre des artistes, des architectes, des bénévoles et le public, en dehors des institutions dédiées à l'art contemporain et à l'étude universitaire de l'histoire.

Les entrées, les séjours et la restauration seront payants en monnaie locale - la Trémière - ou en Euros. Une billetterie municipale sera accessible par le Web, et permettra aux festivaliers d'échanger leurs euros contre la monnaie du festival. Des points d'octroi en décor de cinéma seront installés aux différentes entrées du coeur de ville, pour permettre les échanges et les retraits de la billetterie. Preuve qu'à La Rochelle nous sommes capables de repenser l'Art, la culture et l'histoire avec un regard écologique.

De plus, cette attractivité nouvelle que nous comptons développer, permet à notre ville et à notre C.D.A d'accroître son économie et aux habitants de la ville de partager l'amour qu'ils portent à leur histoire, à leur culture et à leur identité.

12 • Nos solutions : pour les familles rochelaises, création d'un **Office Municipal des Loisirs, Culture et Vacances Familiales** (O.M.L.C.V) pour les familles rochelaises, création d'un Office Municipal des Loisirs, Culture et Vacances Familiales (O.M.L.C.V)

Force est de constater qu'à ce jour, la ville a développé quelques offres de loisirs, de culture et de vacances pour susciter l'intérêt des touristes, des croisiéristes et autres visiteurs, mais **presque rien pour les familles rochelaises** qui aspirent à découvrir la France, l'Europe et les autres destinations du monde !

Actuellement, seuls les Rochelais rattachés à la mairie, la C.D.A, l'hôpital et quelques grandes entreprises locales (*Casel, C.A.F, Cgos, CE Alstom, Concessionnaire Michel, LEA Nature, ...*) **peuvent accéder à des tarifs intéressants de loisirs, de culture et de vacances familiales.**

« Ainsi, il nous tient à coeur de créer un office public O.M.L.C.V, organisant des week-end et séjours de vacances à destination des familles toute l'année et calculé sur le quotient familial. La sanctuarisation d'un temps libre pour la famille et les loisirs constitue un de nos objectifs. Nous souhaitons offrir **des émotions aux familles et les convier à la rencontre des trésors et des richesses de la planète.** Chacun reviendra à La Rochelle plus riche qu'il n'est parti.

Nous estimons éditer 2 plaquettes annuelles de séjours de vacances d'hiver, printemps, été et automne,

avec **un large éventail de destinations variées et choisies parmi les plus belles régions de France et à l'étranger**. Plusieurs formules d'accueil seront proposées : location de gîtes ou d'appartements meublés en résidence, pension complète ou demi-pension, en hôtels ou villages-vacances et camping-caravaning. Mais aussi, **des Bons Cadeaux théâtre, concerts, spectacles** disponibles sur commande et livrable à domicile par voie postale ou mail.

Pour favoriser l'accès à la culture, aux loisirs, et à des vacances de qualité à tous les habitants de la ville, différentes aides seront donc attribuées pour tout séjour d'une semaine avec l'O.M.L.C.V en décembre, juillet et août.

Les aides aux quotients et aux chômeurs sont cumulables s'ils choisissent de partir plusieurs semaines dans la limite des 80 % du montant du séjour.

Durant les vacances scolaires, le service municipal (O.M.L.C.V) organisera et gèrera aussi pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans **des séjours thématiques dans différentes régions de France et dans les propriétés communales**. Par le biais **des centres de vacances**, les jeunes rochelais pourront voir du pays avec **des encadrants de quartiers aguerries à l'animation sociale et à l'éducation populaire**. De nombreuses activités seront proposées en fonction des différents sites et partenaires associatifs locaux. Elles tiendront comptes des désirs, capacités, rythmes et projets personnels des jeunes.

Les équipes d'encadrement de l'O.M.L.C.V sont constituées de directeurs et d'animateurs de développement jeunesse, au nombre d'un adulte pour six enfants ou jeunes en moyenne. Lors des réunions d'information des séjours, les habitants des quartiers pourront rencontrer les membres de l'équipe d'encadrement pour préparer leurs futurs projets de séjours. Ils auront la possibilité de candidater et de faire leur pré-réservation.

Des tarifs selon le quotient familial : La Ville de La Rochelle, la C.D.A et les partenaires sociaux prendront en charge pour **toutes les familles de 50 à 80 % du prix des séjours en centre de vacances**. Le prix payé par la famille varie en fonction de son quotient familial. Les bons de la C.A.F et les chèques-vacances sont acceptés pour les séjours.

13 • Nos solutions : une Maison de l'Europe à La Rochelle aux Minimes

La Maison de l'Europe est une association municipale qui aura pour but de fédérer et valoriser les initiatives de l'ensemble des acteurs de l'Europe, au profit de notre ville et de nos communes :

- Permet aux jeunes de découvrir les pays du continent européen, d'apprendre les caractéristiques communes, les différences

entre pays, et de s'ouvrir à différentes cultures ;
- Réaliser la promotion des valeurs européennes sur nos territoires ;

- Proposer à nos jeunes écoliers la mise à disposition de ressources documentaires et pédagogiques (publications, expositions, jeux...) pour mieux déchiffrer l'Europe ;

- Accompagner les écoles primaires rochelaises qui souhaitent mettre en place un échange avec une école Européenne ;

- Permettre à tous les publics de la C.D.A : habitants, entrepreneurs, centres sociaux, associations, quartiers,... d'acquérir une culture européenne, de participer à des débats, à des actions, de décoder et de saisir des opportunités que proposent nos institutions européennes.

- Proposer des informations, des conseils, des expositions, des formations et des ressources pour sensibiliser les citoyens rochelais aux grands enjeux Européen : Politique Agricole Commune, développement durable, Pacte vert (*Programme écologique de l'exécutif européen*), neutralité carbone pour 2050 (*qui consiste à absorber autant d'émissions de CO2 qu'on en émet dans l'atmosphère*), transition énergétique, innovations, bioéthique, immigration sur le continent,...

- Mettre en lumière le poids des fonds européens dans nos infrastructures et économie locale (*Gare, Université, Port de pêche, entreprises...*).

- Encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et sur ses politiques : ces débats concernent 500 millions de personnes.

Installée au coeur de la cité universitaire aux Minimes, la Maison de l'Europe Rochelaise va permettre aux jeunes étudiants qui le désirent de préparer leur voyages Erasmus, de trouver un stage, un emploi, un correspondant au sein du continent Européen.

Mais aussi, elle permettra à nos associations, entreprises locales et jeunes entrepreneurs de prétendre à des accompagnements utiles pour monter des dossiers de demandes de subventions (*Fonds pour la transition juste ; Fonds de cohésion, d'innovation, de modernisation ; Feder ; FSE + ; facilité de prêt accordées par la BEI...*), d'avoir des conseils d'experts pour recevoir des appels à propositions, à projet, rechercher des partenaires européens, ...Et de disposer de ressources pédagogiques pour travailler en autonomie et développer des projets personnels et professionnels.

14 • Nos solutions : pour chasser la pub de l'espace public, nous voulons résilier l'essentiel des contrats de la ville avec les afficheurs.

- **Démontage des panneaux d'affichage** (4 x 3, panneau scellés au sol, ...) **des annonceurs privés** (JCDecaux, Avenir, Clear Channel, ...) **sur l'espace public de la ville** (centre ville, Saint Eloi, Villeneuve-salines, Port-Neuf, Mireuil,..) **et remplacement par des arbres.**

Conformément au Grenelle de l'environnement, nous souhaitons limiter au maximum les pollutions visuelles dans la ville. Ne sont pas concernés par cette initiative : les pubs des abribus (438 pour les 28 communes) ainsi que les panneaux d'affichages du domaine privé (ceux situés sur les bâtiments et terrains privés), et toutes autres formes de marketing.

La publicité néolibérale, rattachée aux vieux modèles de consommation (datant des années 1960) est source de **frustration et de violence** pour une majorité de citoyens qui n'ont pas les moyens réels de consommer ou de se défendre contre les incitations de la pub. Partisans de l'écologie urbaine et soucieux du bien être des habitants, nous souhaitons agir contre toutes les formes d'agression visuelle, sonore et olfactive.

Dans sa finalité comme dans ses modalités, l'action politique de la ville se trouvera organiquement accordée à la non-violence des sens. Nous voulons aller plus loin que nos prédécesseurs et restituer notre cité à sa véritable perspective visuelle et lui redonner ses réelles dimensions écologiques.

Un règlement local de publicité sera mis en place dès le début de notre mandature. Il nous permettra de lutter contre les supports disgracieux et contre les abus de leur slogan.

- **Installation de support de communication digitale dans les parkings souterrains et extérieurs de la ville. 50 % des annonces de ces médias d'information seront réservés aux commerçants** (braderies, soldes, évènementiels,...),

entrepreneurs et artisans du centre ville ; 50% pour les annonces à but non lucratif (Météo, qualité de l'air, comment se protéger contre les gripes, rencontres et résultats sportifs, formations et offre d'emplois pour les habitants des quartiers, etc).

- **Une régie de communication municipale** gèrera la communication des organismes publics et privés. Cette dernière proposera dans la totale transparence, un tarif spécifique aux annonceurs associatifs et aux commerçants locaux qui souhaitent utiliser les supports médias de la ville. La régie de communication municipale aura pour mission **de donner prioritairement de la valeur aux acteurs locaux du centre ville, de mettre à l'honneur les circuits courts et de piloter directement pour le compte de la ville les contrats publicitaires** qui sont actuellement externalisés !

L'externalisation de la régie publicitaire c'est de l'argent en moins pour la ville.

Et par conséquent de l'impôt pour le contribuable.

Exemple de recette pour la régie de publicité de la ville : actuellement la ville de La Rochelle reçoit de la part de son imprimeur sous-traitant, qui s'occupe de la régie pub, 9000 € à chaque nouvelle parution du journal de la ville.

D'après nos calculs, la publicité du magazine rapporte au minimum 15 000 € par numéro à l'imprimeur. Soit 6000 € par numéro (30 000 € pour 5 numéros). Ce n'est pas tolérable !

S'il plaît aux Rochelaises et aux Rochelais, nous pouvons mettre en place une régie publicitaire municipale rapidement et faire gagner à la ville sur l'édition des 5 numéros, 75 000 € à 200 000 € par an au lieu de 45 000 € actuellement !

Sur un mandat de 6 ans, les recettes publicitaires peuvent être comprises entre : 450 000 € et 1 200 000 € au lieu de 270 000 € (aujourd'hui).

L'externalisation de la régie publicitaire, c'est de l'argent en moins pour la ville.



Sur un mandat de 6 ans, les recettes publicitaires peuvent être comprises entre : **450 000 € et 1 200 000 € au lieu de 270 000 €** (aujourd'hui).

La régie municipale de la ville et de la C.D.A peut être mise en place dès 2021. Il nous suffit de changer de politique et de confier le démarchage et le renouvellement des annonceurs à une personne de la ville ou C.D.A.

- Pour l'exploitation et l'entretien des espaces publicitaires des abribus, l'afficheur JCDecaux avait négocié en 2007 un contrat de 12 ans avec les élus de la ville. Alors qu'il encaissait des millions d'euros de recettes publicitaires par an, il se contentait de reverser à peine 100 000€ par an à la ville. Decaux imposait à distance ses marques néolibérales à l'ensemble des Rochelais et ce avec la bénédiction des élus qui n'ont pas eu le courage de dénoncer cet accord qui ne nous semble pas clair ! Manifestement les élus en charge de la communication de la ville ne sont pas doués des techniques de négociation commerciale en matière de supports médias. **Ils ont plus de facilités à décaisser l'argent qu'à l'encaisser.**

La recette publicitaire encaissée (100 000 €) sur les abribus a été quatre fois inférieure à la subvention annuelle versée par la Mairie aux festivals des FrancoFolies (400 000 €).

A titre de comparaison, la ville de Paris a réussi à négocier avec JCDecaux 244 panneaux publicitaires pour 40 millions€. Le contrat d'abribus de la Rochelle a naturellement pris fin en 2019. Actuellement, c'est Clear Channel qui a remporté le nouvel appel d'offre pour la pub des abribus. La C.D.A qui louait les abribus à Decaux a décidé d'acheter des abribus d'occasions (*de Nantes*) pour plusieurs millions d'euros. Elle compte amortir cette dépense sur 15 ans ! Est-ce utile et nécessaire ?

Nous pensons que non. D'autant que la ville ne deviendra propriétaire des abribus que dans 5 ans. Et Clear Channel a encore moins de présence humaine pour entretenir les abribus.

La recette publicitaire attendue pour les 438 unités d'abribus est estimée par les élus sortants (E.E.C.V ; Falornistes et Fountainistes) à environ 350 000 € par an. Ce montant revient en partie à la Communauté d'agglomération : il nous paraît faible et insuffisant. Par conséquent, dans l'intérêt des Rochelaises et des Rochelais, nous comptons renégocier ce dossier publicitaire et modifier certaines options. **A défaut d'un accord satisfaisant pour l'intérêt des voyageurs et le contribuable rochelais, il va de soi que nous chercherons à mettre un terme au dit contrat de prestation négocié avec Clear Channel ou autre et trouver des solutions plus avantageuses.**

Aussi :

- **Conformément à la loi de 2008, les magasins des zones d'activité de la C.D.A seront taxés au profit du développement du commerce du centre ville.**
- **Réduction de l'effectif et du budget**

communication de la ville et de la C.D.A de 50 %.

- **Le stade de rugby** ne recevra **plus de subvention** de la ville au titre de club de sport, mais au titre de partenaire de communication de la ville.

15 • Nos solutions : soutenir le déploiement de la fibre optique et du très haut débit.

Étendre le wifi public dans les parcs et jardin de la ville. L'idée est de permettre aux jeunes Rochelaises et Rochelais d'accéder à internet dans les espaces nature de la Rochelle. Jouer en réseau au jardin des plantes, au parc Franck Delmas, ... où travailler en ayant le ciel pour toit, permet de rompre l'isolement et de travailler dans des conditions agréables.

Le Wifi sera en libre accès sans **qu'il soit nécessaire de mettre son adresse e-mail pour se loguer.** Aucune information personnelle ne sera plus demandée. La neutralité et la non surveillance dans l'espace public en ligne, sont **le socle de la communication libre** désirés par les jeunes Rochelaises et Rochelais que nous avons rencontrés. Le droit privé du citoyen sera respecté. En échange de l'accès libre, la ville et l'Agglo diffuseront des bannières et pages d'informations démocratiques (*culturelles, sociales, environnementales ainsi que des informations utiles en provenance des centres sociaux des quartiers de la ville, des relais éducatifs, et des associations locales*). L'information en page d'accueil de connexion doit être libre, honnête, pluraliste et de qualité.

16 • Nos solutions : FabLab et atelier D.I.Y (Do It Your Self) pour la mécanique, le design et le numérique des habitants de Villeneuve-les-Salines et de Mireuil.

Un Fablab, c'est un laboratoire de fabrication. Un espace ouvert à tous dans lequel sont partagés machines, savoirs et compétences. Chacun peut venir y réaliser son projet (*réparation ou entretien de véhicule, d'ordinateur, conception, découpe, assemblage, ...*) et acquérir des compétences. En contrepartie, l'utilisateur doit documenter son projet et en libérer les sources pour enrichir la communauté de quartier (les projets réalisés dans le Fablab devront être publiés sous licence libre ou open-source), faciliter la transmission des compétences mécaniques, design, et/ou numériques. Le membre de la communauté peut donc faire : la réparation ou l'entretien de son véhicule (*vidange, équilibrage de roue, etc.*), l'installation de sa radio, réparation de son ordinateur, de la soudure, customisation, ou même dessiner sa maison ou sa cuisine, ...

Des Fabmanagers et des animateurs bénévoles accueilleront les utilisateurs pour les accompagner dans la réalisation de leur projet. Chacun vient avec

ses connaissances et avance à son rythme. Les machines sont en accès libre et les utilisateurs sont préalablement formés à leur utilisation. Trois ateliers de réparation mécanique, design et numérique en libre accès à Villeneuve-les-Salines et à Mireuil seront mis en place en 2020-2021.

Des sessions de formation seront proposées dès le démarrage à un tarif volontairement bas, pour que le frein économique ne soit pas la première des barrières pour accéder au Fablab de quartier. Pour accéder aux sessions libres, il suffit d'être adhérent et de respecter la charte du lieu. Le montant minimum de l'adhésion est de 20 € et celle-ci est valable sur un an.

Un système de sécurité et de protection des données sera mis en place pour protéger les lieux, l'informatique et le matériel en libre accès.

Le projet de Fablab mécanique & numérique devra être piloté par une structure associative de quartier ouverte à tous les habitants (*entrepreneurs, designers, étudiants, ...*) de la C.D.A et une seconde structure dédiée aux entreprises du territoire (*Périgny, Puilboreau,...*) qui désirent réaliser un projet personnel.

Notre ambition est de permettre la réappropriation citoyenne de la technique en s'appuyant sur le partage de savoirs et des compétences : l'apprentissage par le "faire", la co-participation à des projets en cours, d'enrichir ses compétences par la pratique, le décloisonnement des pratiques et en favorisant les échanges non-monnaïres. C'est aussi une occasion pour les entrepreneurs de notre ville de dénicher les potentiels de quartiers, de tester leur capacité à apprendre de nouvelles techniques, d'élargir leurs contacts, de donner et de recevoir.

Chaque saison, les structures partenaires (*association, université de La Rochelle, C.F.A, etc.*) proposeront un programme d'ateliers portant sur des techniques, des outils (*machines et logiciels*) et des pratiques (*mécanique auto, menuiserie-ébénisterie, moulage,...*). Ils pourront durer de 2 à 3h et s'étaler sur plusieurs séances. La pratique occupera une place centrale lors de ces ateliers et en fonction du sujet, le Fabworker aura la possibilité de repartir avec sa première création. Les membres de la communauté de chaque quartier amèneront de nouvelles idées pour améliorer et développer leur fablab.

Financement :

- Fonds propres issus de diverses sources : prestations pour différents publics, locations d'espaces, formations, coaching, etc.
- Contributions publics et privées.

17 • Nos solutions : le logiciel libre est un bien commun qui peut servir à la municipalité et à la C.D.A Rochelaise.

Ce logiciel ouvre de nouvelles voies pour répondre aux différentes crises écologique, économique, sociale... et permet de mieux protéger nos données personnelles. Il facilite la mise en réseau des applications publiques, la promotion des ressources éducatives du territoire et permet d'accompagner et d'intégrer plus facilement les initiatives citoyennes.

- Compte tenu que le logiciel libre partage les mêmes valeurs que celles du service public, nous comptons remplacer l'essentiel des packs Microsoft de la ville par du logiciel libre sous linux. En effet, nous voulons créer des plateformes collaboratives en faveur des usagers et utilisateurs territoriaux, ainsi que réduire considérablement le coût exorbitant des contrats de maintenances qui pèsent depuis des années sur la mairie et sur nos communes. Pour la sécurité des données de la ville, nous privilégions l'usage du moteur de recherche français « Pandora » plutôt que Google.

- A l'échelle de notre Communauté des communes, cela implique de penser le modèle économique des ressources partagées (*en l'occurrence le code*) et le modèle de gouvernance tels qu'il s'inscrit dans le droit (*en l'occurrence les licences G.P.L.*).

- Des cours ouverts (*« open courseware » ou MOOC*) seront ouverts aux agents territoriaux et usagers pour leur permettre de renforcer certaines compétences utiles aux changements de postes ou de service.

Le « libre » comme modèle de vivre ensemble, permet de renforcer notre puissance publique, d'inventer de nouvelles manières de penser notre développement territorial. Dans une période de crise économique, de baisse des dotations et d'incapacité à penser la durabilité écologique de notre modèle, il est plus que nécessaire de soulever cette question.

Dans ce mouvement des biens communs numériques nous devons apprendre à fonctionner dans un mode plus économique, contributif et actuel. Les logiciels communs publics sont une source d'inspiration pour renouveler l'imaginaire politique locale de nos territoires. Ils permettent la liberté, l'autonomie et le partage des ressources : trois notions pour désigner le modèle que nous souhaitons développer pour nos quartiers et pour nos communes.

18 • Nos solutions : Solidarité – Coopération – Paix, La Rochelle, une ville à coeur ouvert

- **Conception d'une plateforme web pour répondre aux besoins des migrants.** La plateforme sera coordonnée par la municipalité, afin de recueillir toutes les actions de solidarité proposées par les habitants, les associations et les oeuvres de charité rochelaise. Elle facilitera l'hébergement, les traductions, les aides juridiques, les dons de vêtements, activités culturelles et sportives, l'aide à l'organisation d'atelier de cours français, de cuisine via des bénévoles volontaires...

Le MCR considère que la solidarité est d'abord une affaire de volonté et d'hospitalité.

Aux regards du respect entier et loyal des principes qui fondent notre République, du respect de la dignité humaine (Déclaration des Droits de l'Homme), de la décision du Conseil Constitutionnel prise le 6 juillet 2018 qui reconnaît en se référant au préambule et à l'article 72-32 de la Constitution du 4 octobre 1958*1 la valeur constitutionnel de la Fraternité, il nous paraît évident, de considérer avec bienveillance notre relation aux migrants et d'écarter collectivement les ombres des fantasmes et des aprioris idéologiques qui menacent certains endroits du monde.

Les citoyens doivent savoir que la grande majorité des migrants et **des immigrés ont moins de 30 ans** et sont donc des contributeurs nets aux finances publiques de la ville. Rappelons que la population rochelaise vieillit de plus en plus rapidement et que l'augmentation des dépenses de retraite et de santé reste à solutionner.

- Renforcer et diversifier les échanges avec nos villes jumelées : New Rochelle (*États-Unis*), Akko (*Israël*), Petrozavodsk (*Russie*), Lübeck (*Allemagne*), Essaouira (*Maroc*) et Figueiro de Santiago (*Portugal*) ;
- Projet de partenariat avec une collectivité locale de Palestine.

La Rochelle est une terre d'accueil et de fraternité. Nous devons le rester.

19 • Nos solutions : vivre mieux ensemble et se respecter mutuellement.

- Lutter contre toutes les formes de racismes et de discriminations ;
- Attachement à la laïcité : pour nous, la laïcité est un principe universel d'organisation de la cité: celui de la séparation de l'Église et de l'État qui émancipe l'ensemble des institutions publiques des églises, des mosquées, des temples et

des synagogues, tout en libérant celles-ci de toute ingérence politique. Elle est inscrite dans l'histoire de la ville, dans le sens d'une humanité universelle qui reconnaît la personne libre et en pleine possession de ses droits et de ses devoirs identiques pour tous.

L'émancipation se construit en dehors des déterminismes idéologiques et religieux, par **l'éducation**. Les membres de notre liste soutiennent l'affirmation de l'autonomie de la pensée individuelle, de la liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire ou de s'interroger. Mais aussi la raison critique pour aider à comprendre nos quartiers tel qu'ils sont, afin de favoriser l'élaboration de perspectives visant à leur transformation positive. Le devoir des membres de notre liste est de transmettre la laïcité comme un héritage précieux aux habitants et aux nouvelles générations.

Faisons plus, et osons la République !

LUTTONS CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

- Lutter contre le sexisme et les violences faites aux femmes ;
- Permettons à chacun d'exercer librement son culte dans la dignité est le respect. En tant que progressistes et humanistes, nous serons attentifs aux besoins de toutes les communautés. Notamment en matière des lieux de cultes pour les communautés musulmanes, juives et bouddhistes. Aucune communauté ne doit être oubliée !

Le vivre ensemble s'opère à tout moment dans un espace que chacun et chacune peut s'approprier ou s'identifier et donc respecter.

20 • Nos solutions : donner les moyens aux actions de préventions dans nos communes et quartiers.

En partenariat avec des associations et des entreprises locales, nous mettons en places des **programmes d'actions et de sensibilisation** en direction du grand public, des jeunes et du milieu professionnel sur les sujets de : citoyenneté, nutrition, obésité, incivilité urbaine, campagne de prévention sur la consommation d'alcool par les plus jeunes, addictions aux jeux, violences à l'école, isolement, connaissance de l'autre pour éviter la méfiance et la défiance, etc.

L'objectif étant d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les problèmes de développement dans nos quartiers prioritaires et d'améliorer les conditions de vie des Rochelaises et des Rochelais.

*1 La décision du Conseil Constitutionnel prise le 6 juillet 2018, reconnaît en se référant au préambule et à l'article 72-32 de la Constitution du 4 octobre 1958 que « la Fraternité est un principe à valeur constitutionnelle ». Il en découle de ce principe : la liberté d'aider autrui dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national.



Un clubhouse est un lieu de vie créé pour et avec des personnes fragilisées

- **Construction d'une salle jeunesse (11-25 ans) de 400 m² pour le quartier nécessaire de Mireuil en extension du café l'Azimuth, qui se situe devant le collège Mendès-France.** Cette espace informel, bienveillant et encadré par une équipe pluridisciplinaire compétente, permettra les retrouvailles des jeunes en dehors du centre socio-culturel Le Pertuis.

- Un audit et un accompagnement seront proposés à la structure Le Pertuis en vue de rechercher les solutions favorables à leur projet, d'optimiser leurs ressources et de consolider leurs finances. En 2019, le budget du centre socio-culturel Le Pertuis était de 1,7 millions d'euros, contre 650 000 euros avant 2012. La structure associative est passée de 10 à 40 salariés en 7 ans. Une aide exceptionnelle pourra être proposée au conseil municipal en plus des subventions de la politique de la ville [dispositif national envers les quartiers les plus défavorisés] et de celles des autres partenaires sociaux.

- C'EST UNIQUE DANS LE DEPARTEMENT, C'EST A LA ROCHELLE : **création d'un club house bas carbone à Villeneuve-les-Salines**, espace de rencontre, d'optimisme et d'espérance ! Notre liste compte innover pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un **trouble psychique**. Actuellement, 2 millions de personnes sont concernées en France et il y a malheureusement 8000 suicides par an !

Après un traitement médical le plus souvent long et douloureux, ces personnes ont un besoin vital d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. Elles aspirent à une vie « normale » y compris dans l'accès à l'emploi.

Un clubhouse est un lieu de vie **créé pour et avec des personnes fragilisées** par les effets de troubles psychiques et/ou émotionnels dans le but de **faciliter leur socialisation et leur réinsertion professionnelle**.

Localement, c'est un chaînon manquant entre le suivi médical et la vie active pour les adultes fragilisés par des troubles psychiques, émotionnel ou biologique (*tels que la bipolarité, la schizophrénie, les Troubles Obsessionnels Compulsifs, la dépression avec des épisodes durables ou répétitifs, etc*).

Nous faisons le pari que de nombreuses personnes ont la capacité d'enrayer leur trouble et même leurs addictions en devenant acteur de leur vie. Une personne ne se limite pas à un diagnostic ou à des symptômes. Elle peut avoir une « maladie », mais elle n'est pas la « maladie ». Pour nous, les étiquettes sont pour les pots de confiture et la plupart des troubles psychiques sont l'amplification et la pérennisation de fragilité que nous avons tous plus ou moins. De plus, chacun de nous peut être concerné un jour ou l'autre.

Véritable club de bien-être et d'employabilité articulé dans une approche globale de l'accompagnement, le projet va permettre aux habitants concernés de sortir de l'isolement et de trouver une communauté de soutien et de bienveillance où chacun est le bienvenu. Il leur permet de se redécouvrir, de retrouver l'espoir et de se mettre en action sans se vivre malade en permanence.

En lien avec tous les acteurs locaux de la psychiatrie, de la solidarité et du monde associatif du quartier (*O.P.M.V.S, diagonales, Judo, Karaté, rugby, Yoga, méditation, ...*), les bénéficiaires actifs pourront se rétablir à travers une activité quotidienne, un rythme de vie régulier, se sentir utile et participer à une communauté de travail. Le clubhouse de Villeneuve-Les-Salines les aidera à renouer avec leurs

compétences, leur confiance et à réaliser que leur avenir n'est pas bouché. Des quatre coins de la ville, les habitants rochelais pourront s'associer librement à cette structure s'ils le souhaitent et participer aux projets collectifs des animateurs et des bénévoles volontaires. Chaque membre est partie prenante de la vie du lieu et participera aux différentes missions de gestion et d'animation de ce centre inédit en Charente-Maritime.

- Le clubhouse appartient à ses membres qui y participent et qui le font vivre prend des contrats avec des administrations et des entreprises de la C.D.A afin de **fournir à ces membres des « emplois de transition** de 15h - 20h/semaine et de durée limitée (*6 mois - 9 mois*) », ainsi que des « **emplois indépendants** ».

- L'inscription est **volontaire** et de durée indéterminée.

- Le club a le droit d'accepter ou non les nouvelles entrées. A moins de représenter un sérieux danger pour les membres, toute personne ayant **une histoire de maladie mentale peut se joindre au club.**

- Il est organisé en « unités de travail » gérées par les membres et le staff : accueil, secrétariat, comptabilité, intendance et repas, entretien des locaux, sécurité, communication, ateliers bien-être, etc.

-Le clubhouse Rochelais a pour objectif de trouver : 300 emplois de transition sur 6 ans.

- Les membres peuvent revenir au club après une absence, quel qu'en soit la durée, sauf s'il représente une menace pour la communauté.

- Le staff du club sera suffisamment nombreux pour encourager la participation, mais pas assez nombreux pour pouvoir remplir leurs responsabilités sans l'aide des membres.

- La responsabilité du fonctionnement du club, repose sur les membres et le staff et en dernier ressort sur le directeur du club. Au centre de ses responsabilités, réside la participation des membres et du staff dans tous les aspects du fonctionnement du clubhouse.

- Le clubhouse Rochelais est situé dans son propre espace physique. Il est séparé du centre

de santé mentale (*Marius Lacroix, etc*) ou de toute autre structure institutionnelle : il est imperméable aux autres programmes. En effet, il est ainsi conçu pour permettre la structuration de la journée par le travail et en même temps pour être attirant, de taille adéquate et pour transmettre un sens du respect et de la dignité.

La conjugaison du travail et le suivi aux ateliers de bien-être vont leur permettre de se créer des opportunités et de se révéler. De rencontrer des acteurs économiques, des intervenants humanistes, des gens de différents quartiers et de partager de riches expériences. **Ce centre inédit** (il en existe seulement 3 en France et 350 dans le monde) **offre la possibilité de découvrir des activités nouvelles et ainsi d'envisager, pour les personnes fragilisées qui le souhaitent, le retour vers l'emploi. La philosophie du clubhouse s'appuie sur les besoins et les souhaits de ses membres et non sur leurs faiblesses.** Elle est fondée sur la conviction que le potentiel inexploité de chacun peut être développé collectivement dans **un environnement non-médicalisé.**

Le travail est l'ingrédient central du modèle « Clubhouse ». Cette orientation se base sur une foi dans le potentiel de productivité des personnes même lourdement handicapées par la maladie mentale et sur **la conviction que le travail est un besoin et une force d'intégration pour tout être humain.**

Osons l'innovation sociale, osons le clubhouse !

Budget d'investissement prévisionnel : 200 000 €

Cofinancement avec différents partenaires public et privé : Agefiph, A.R.S, Région Nouvelle Aquitaine, mécènes nationaux, partenaires privés.

En résumé, le but de ce club house est de redonner à la personne sa dignité et le pouvoir d'agir. Restaurer, maintenir et améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées par un trouble psychique notamment (*schizophrénie, trouble bipolaire, troubles de la personnalité, etc.*) en les aidant à prendre conscience, développer et utiliser leurs capacités pour vivre, apprendre et travailler dans la société avec le plus d'autonomie et de satisfaction possible. C'est un enjeu majeur de santé publique.



TRANSPORT

21 • Nos solutions : augmenter les transports en commun en termes de fréquence et de desserte. Nous voulons faire en sorte que la tarification des bus soit gratuite pour les personnes non imposables, les commerçants et les employés qui laissent leur voiture aux **parking relais** pour aller au travail ou à l'école. La gratuité du bus a pour conséquence de **dynamiser la ville**, de limiter les risques d'accidents liés à l'alcool, de réduire le problème de pollution et de stationnement et ainsi d'aider le pouvoir d'achat des Rochelaises et des Rochelais. C'est un choix important pour la ville et nous le faisons.

Le budget des transports Yélo de La Rochelle est estimé par l'agglomération à **30 millions d'euros**. Pour équilibrer les comptes, nous prévoyons **27 millions de contributions des entreprises via le versement transport** (2% au lieu de 1,7%), et **2,5 millions de recette publicitaire et autres**.

Actuellement, les recettes sont de 23 millions de contributions fiscales des entreprises et 6,5 millions de vente de tickets de bus usager.

Grâce à la contribution citoyenne des entreprises, les Rochelais et les Rochelaises bénéficieront du bus gratuit à l'instar des habitants de Niort, Châteauroux, Castres, Aurillac, Gap, Châteaudun, Levallois, Boulogne Billancourt, etc.

22 • Nos solutions : mettre en délaissement la partie située côté cuves d'hydrocarbures Picoty, et S.D.L.P de Laleu-la Pallice et y aménager au plus vite une zone tampon. Déplacer les cuves à risques, pour ne plus exposer les habitants qui ne souhaitent pas quitter leur maison, aux nuisances et aux risques mortels potentiels. Nous exigerons le

respect des normes environnementales en vigueur et feront bannir les constructions à proximité de toute zone Seveso.

- Les industriels responsables auront la charge de dépolluer en urgence la nappe phréatique du site ;
- De changer le mode de transport des produits toxiques qui se fait actuellement par chemin de fer et qui traverse la ville ;
- Le Plan de prévention des risques technologiques (P.P.R.T), approuvé par arrêté préfectoral le 26 décembre 2013, n'a ni persuadé l'ensemble des résidents à abandonner leur maison, ni à faire des travaux de renforcement de leur bâti.

En 2014, l'équipe sortante avait pourtant fait la promesse de faire le nécessaire auprès des entreprises de la zone. Oubliant l'urgence de l'action, les élus sortants n'ont en réalité rien fait, ou très peu. **Sept maisons sont toujours en places et se trouvent à proximité des cuves**. Compte tenu des risques de mort pour les riverains, il est préférable de ne pas abandonner le présent pour fuir dans le futur et d'inscrire sérieusement les risques d'environnement dans la réalité du quartier. Notre équipe entend ainsi corriger cette erreur au plus vite.

23 • Nos solutions : après une étude faite auprès des Rochelaises et des Rochelais consultable sur ce lien : <https://www.parkup-systems.com/qui-sommes-nous/>, nous proposons la mise en place de parkings modulaires entièrement démontables sous toutes ses facettes à l' **Esplanade des parcs et à Portneuf** (pour le public du stade et les habitants du quartier). Les toitures de parking seront équipées d'ombrières photovoltaïque (structures destinées à fournir de l'ombre)².

² Source : <https://www.terresolaire.com/Blog/batiment-solaire/ombriere-photovoltaïque-parking-solution-solaire-pro/>

La solution solaire de production d'énergie d'origine renouvelable que nous allons implanter permettra à la collectivité de produire **une électricité verte, gratuite, et d'abriter** les véhicules du soleil et des intempéries.

L'éco-responsabilité citoyenne, offre une rente économique à la ville (en autoconsommation ou par vente à E.D.F Obligation d'Achat Solaire). La rentabilité du photovoltaïque orientée au sud augmente avec la surface de toiture et le taux d'ensoleillement.

Ces parkings silo métalliques multi-niveaux externes ont chacun une capacité de stationnement de 3000 places extensibles à volonté à raison de 100 places par semaine.

Leur construction est rapide et économique pour la ville. Dans l'aligné du parc bas carbone de Lagord, ils sont extensibles en nombre de place de stationnement, réversibles à volonté et démontables. Le concept novateur que nous comptons implanter sur ces deux sites rochelais permet de réduire la « facture écologique » de la construction, règle le problème de la voiture en centre-ville, et résout les besoins de stationnement. Ainsi, les générations futures n'auront pas à gérer la démolition ou la déconstruction de l'ouvrage. Mais surtout, l'ensemble des résidents auront une place de parking en pic de saison estivale comme pendant les matchs de rugby du stade.

- **Des bornes de recharges pour voitures électriques, trottinettes et vélos électriques** seront également implantées dans la proximité des parkings ;

- 200 places de parking seront exclusivement réservées aux personnes à mobilité réduite et aux femmes enceintes ;

- **Stationnement gratuit pour les bénéficiaires du R.S.A et pour les étudiants : le prix du stationnement ne doit pas être un frein à la fréquentation du centre ville ;**

- Des parkings souterrains sous l'Arsenal, et sous l'actuel parking Notre-Dame.

- Tarif de places de parking préférentiel **avec emplacements dédiés et réservés** (- 50 % par rapport aux prix actuels) pour les résidents et commerçants de la ville ;

Zone bleue pour favoriser les rotations au niveau des stationnements. 1 H de stationnement. La zone bleue permet de faire des courses rapidement dans le centre ville ;

- Réduction du tarif du Forfait post-stationnement (F.P.S) décidé par l'ancienne équipe municipale : le montant d'amende reste à 17 euros si le citoyen paye l'amende dans les trois jours de sa notification et passera à 20 € (au lieu de 30 € actuellement) au-delà de ces trois jours.

Zone bleue pour favoriser les rotations au niveau des stationnements...





LOGEMENT

UN TOIT POUR CHACUN/ DES ESPACES POUR TOUS

Il est, en effet, urgent de mettre un terme à la politique municipale en la matière car :

1 - Il n'y aura pas de réappropriation de la ville par les jeunes couples en ménages et budgets modestes ;

2 - Il n'y aura pas de « ville lente et apaisée » sans rapprochement des lieux de vie, de décisions, de distractions, de travail ;

3 - Il n'y aura pas de développement de l'emploi, y compris saisonnier, sans réponses aux besoins de logements ;

4 - Il n'y aura pas de transition énergétique sans une révolution de la politique foncière.

24 • Nos solutions : pour nous, il est primordial de METTRE LE LOGEMENT SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL AU SERVICE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE :

a) Nous voulons favoriser davantage de construction de logements sociaux pour réaliser concrètement la mixité sociale républicaine. Pour cela, nous voulons amender le PLUi de la précédente mandature en lui apportant une **charte d'urbanisme** et en intégrant davantage les habitants, les comités de quartiers, et les associations citoyennes locales.

Le prochain PLUi-CITOYEN fixera une obligation de **30 % de logements sociaux et très sociaux** (PLAI et PLUS) dans les opérations neuves et de **40 % en zones tendues** ;

b) **10% DE LOGEMENTS ADAPTÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES** dans chaque programme immobilier neuf (état des lieux projets) ;

c) Contraintes pour tout nouveau programme immobilier : **aller au-delà des normes BBC** en cours - se limiter à R+3, **intégrer un espace de vie sociale de voisinage dès 40 % en zones tendues** (*coworking-salle d'étude...*) - création d'espaces verts arborés fruitiers fédérateurs - parkings souterrains - espaces vélos sécurisés ;

d) **ÉTAT DES LIEUX** : identifier les communes CDA avec taux logements sociaux : - de 25% + 25% étude prospective meilleure répartition du logement social sur le territoire hors unité urbaine centrale ;

e) **CHANGER L'USAGE DE CERTAINS IMMEUBLES HLM EN RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLES** à haute valeur conviviale et culturelle (E.H.P.A.D, Foyers de logements, appartements thérapeutiques, chambres C.R.O.U.S, F.J, T, ateliers d'artistes, coworking ...) à Villeneuve-les-Salines, Port-Neuf, Mireuil, Centre-ville, etc. ;

f) **CRÉATION D'HABITAT PARTAGÉ** : jeunes / seniors (*foyer logement/studio*) avec salles d'activité sociales (*remise en forme/salles d'études supérieures : bibliothèques*) ;

g) Empêcher la privatisation du logement social prévue par la loi ELAN : refuser de donner un avis conforme pour la vente de logements sociaux ;

h) Augmenter les subventions des OPH en compensation du blocage des ventes ;

i) Négocier des engagements « ZÉRO VENTE » sur le territoire rochelais de la part des entreprises sociales de l'habitat ;

j) Attribuer les logements sociaux de manière transparente en transformant le « QUOTA DU

MAIRE EN QUOTA DU CONSEIL MUNICIPAL », soumis à discussion après élaboration d'une grille claire de critères pour mettre FIN AU CLIENTÉLISME ;

k) ÉTUDE D'IMPACT : densification urbaine - projet de création de maisons de ville en accession sociale dans le prolongement de pignons aveugles d'immeubles H.L.M à Port-Neuf - création d'éco quartier H.Q.E et d'habitat partagé : quartiers du Petit Marseille, Sud Gare, secteur Mireuil, caserne pompier, etc.;

l) Lutter contre le mal logement des familles recomposées et des personnes isolées ;

m) Introduire une obligation de **lutte contre l'insalubrité écologique** à la charge des **BAILLEURS** sociaux et des **PROPRIÉTAIRES** hébergeant des personnes précaires ;

n) Créer ou développer des outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation sociale,...) ;

o) Prendre des arrêtés ANTI-EXPULSION LOCATIVE sans solution de relogement pérenne ;

p) Enrayer la spéculation immobilière et la mise en tourisme ;

q) Revoir les montants de la TAXE DE SÉJOUR, en l'augmentant au plafond pour les catégories supérieures et en la diminuant pour les catégories inférieures ;

r) Baisser le seuil en termes de jours (30 jours dans l'année) de location au-delà duquel la location saisonnière relève de l'activité hôtelière et nécessite le respect de normes de sécurité et sanitaires plus strictes ;

s) Définir une CHARTE DE MODÉRATION DU PRIX DU FONCIER indiquant le prix de vente moyen maximum et la grille de prix en application, donnant priorité d'acquisition aux demandeurs de la ville et précisant la typologie des surfaces de logement souhaités et des clauses anti spéculatives.

- Dans tous les programmes la ville fera appliquer la Charte de la promotion et de la construction entre la ville et les promoteurs : obligation de vendre les logements neufs 10 % moins chers que le prix du marché , et même 20% pour les primoaccédants du territoire de la C.D.A ;

- Encouragement à la construction d'un réseau de communes au sein de la C.D.A qui souhaitent agir dans le même sens.

t) En zone tendue comme en centre-ville, nous demanderons au Préfet d'ordonner la mise en place de l'encadrement des loyers.



25 • Nos solutions : PLATEFORME D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT SOCIAL

Le système d'attribution des logements de la ville manque de transparence et les délais d'attente sont encore très longs (plus de 3 ans). Nous souhaitons faire une évaluation des définitions et des critères du système d'attribution des logements sociaux. Notre objectif est de mettre fin aux décisions discrétionnaires des commissions d'attributions, et aux pressions éventuelles des élus et des familles, constituant un indéniable progrès démocratique . Ce type de logiciel devrait accélérer les traitements des demandes uniques déposées auprès des offices H.L.M, Atlantic Aménagement, C.I.L, Habitat 1, etc., et permettra l'actualisation des données personnelle mensuelle et non une fois par an. Il introduira plus de transparence et d'égalité dans le processus de traitement et d'attribution et prendra en compte les changements personnels intervenus. Des points sociaux seront définis et les candidats aux logements sociaux pourront suivre en temps réel le traitement de leur dossier, modifier leur situation, et saisir les opportunités du moment...

- Une bourse d'échange de logements sociaux dans nos territoires sera mise en place sur le Web. Elle permettra de répondre aux nouveaux besoins et aux changements des familles. Les personnes intéressées pourront déposer leur demande et rentrer directement en contact les unes avec les autres. Une conférence bimestrielle sera organisée entre les bailleurs sociaux et la commission d'attribution de logement pour statuer sur les ententes entre locataires, favoriser les échanges de logements au sein du parc social de l'Agglo et travailler ensemble à l'équilibre social des quartiers et des communes.

- Encourager et développer des réhabilitations ambitieuses dans le parc social ;

- Mobiliser les dispositifs de rénovations thermiques des logements collectifs mais aussi individuels ;

- Proposer des expériences de cogestion dans des résidences de quartiers permettant une amélioration du cadre de vie et une baisse des charges locatives ;

- Soutien à des syndicats de copropriétés coopératifs et à la formation des copropriétaires ;

50 logements d'accueil d'urgence seront réservés aux familles en situation de détresse (séparation, non réponse des bailleurs,...). Ces logements d'attente ne pourront être occupés plus de 6 mois par une même famille. La gestion et le suivi de ces logements pourra être confiés à l'association Escale.

26 • Nos solutions : DOJO PAGODE MUNICIPAL « tradition – santé & bien-être ».

1) Le Dojo Pagode à construire est destiné aux arts martiaux, aux praticiens de bien-être : massages, danses orientales, développement personnel et méditation.

L'ensemble des services devra être accessible aux habitants des communes avec une tarification proportionnelle aux revenus et aux situations personnels. Une convention C.D.A précisera la gratuité des lieux pour les acteurs associatifs rochelais.

- La Pagode contiendra une terrasse café restaurant ;
- Un espace dédié pour 22 freelances et/ou intervenants privés (tarif location 150 à 300 €/mois) ;
- Un espace conférence et bureau d'accueil associatifs ;
- Deux surfaces de tatamis de 300 m² ;
- Une surface Yoga – méditation – danse orientale : 300 m².

2) Espace Skate

Lieu d'implantation : esplanades des parcs, à proximité du nouveau parking.

3) Rénovation du gymnase Descartes

27 • Nos solutions : après 40 ans de réflexion, il est temps d'avoir une piscine olympique intercommunale et de désengorger une fois pour toute l'entrée Sud de la ville.

Le programme du projet du centre aquatique olympique, **au norme bas carbone et aux dimensions réglementaires**, comprendra un grand bassin formé de **10 lignes d'eau de 25 m par 50 m de long**, des tribunes pouvant accueillir jusqu'à 3000 spectateurs, un bassin d'apprentissage d'environ 270 m², un bassin d'apprentissage pour les jeunes enfants, une remise en forme sèche et humide comprenant sauna, jacuzzi, hammam, salle de gymnastique et fitness, un accueil, des vestiaires, douches, terrasse, balnéothérapie, bar restaurant et parking-relais.

Nous voyons deux bénéfiques à la balnéothérapie : la récupération des sportifs de haut niveau (*Rugbymans – basketteurs – Skippers -...*) et la rééducation pour les personnes accidentées, handicapées et opérées du coeur. Des conventions avec le milieu médical et sportif sont envisagées. Ce centre aquatique intercommunal à vocation remise en forme, et compétition sera le seul département.

La C.D.A soumettra ce projet au référendum auprès des habitants de nos territoires. Si le projet obtient une majorité de « oui ». Nous le réaliserons ensemble !

Un jury intercommunal aura la charge d'étudier le projet de piscine (fluides thermiques, structure, acoustique, aménagement des espaces paysagers, plans...). Il sera implanté entre le boulevard des **Cottes-Mailles et Villeneuve-les-Salines**. Nous rappelons que les propriétaires des parcelles de terrains Cottes-Mailles ont fait l'objet d'expropriation par l'équipe sortante et que l'axe de circulation d'intérêt communautaire, a déjà été budgétisé par la C.D.A à **6 millions d'euros d'investissements hors taxes en incluant l'acquisition du foncier**.

Le boulevard en prévision accueillera, sur 40 mètres de large et 2,2 km de long, l'aménagement de deux voies de circulation pour les voitures, de deux voies en site propre dédiées aux bus et d'une piste cyclable bidirectionnelle.

Le développement de l'équipement aquatique que nous proposons de réaliser au profit des Rochelais sera dimensionné aux besoins réels du territoire de la C.D.A.

Un P+R de 20 000 places à structure évolutive sera implanté sur 3 niveaux à l'entrée des Côtes Mailles. Ce parking viendra compléter le P+R de 500 places derrière la salle Georges-Brassens à Aytré, initialement prévu par l'équipe sortante.

Les espaces verts et la protection des terres agricoles et du marais de Tasdon seront durablement préservés et **l'engorgement de la ville enfin solutionné :**

- Avenue Jean-Paul-Sartre (à Villeneuve-les-Salines) ;
- Coeur de ville d'Aytré (les avenues Grasset, Salengro) ;
- Quartier de Tasdon (Normandin).

Des navettes régulières et des pistes cyclables permettront de faire le lien entre les quartiers et les Z.A.

Le coût maximum pour les habitants des 28 communes concernées, pour **le complexe ne devra pas excéder 15 euros**, et ce dernier pourrait même être revu à la baisse si d'autres communes souhaitent rejoindre le projet. Plus on est nombreux et moins on paye !

La ville de La Rochelle sera porteuse du projet et les autres communes seront désignées co-maîtres d'ouvrages.

Aides et subventions attendues :

- F.A.G.I.P (fonds d'aide aux grands investissements sur les piscines) ;
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ;
- Département Charente-Maritime ;
- Etat ;
- le Fonds national du développement du sport.

Actuellement la piscine publique Lucien-Maylin de La Rochelle, le centre aquatique Palmilud de Périgny et celui de Châtelailon totalisent plus de **600 000 entrées par an**.

A eux trois, ils ne répondent pas aux besoins des habitants du territoire et ne permettent pas d'organiser **les compétitions sportives, et des manifestations avec les fédérations sportives de natation**. L'ambition de l'Agglo est d'atteindre une population, à terme, de 200 000 individus.

Pour la contribution des administrés, chaque maire de communes aura le choix : soit de la faire fiscaliser **en augmentant les impôts locaux, ou bien de la budgétiser, c'est-à-dire d'inclure cette dépense dans son budget annuel**.

Les tarifs d'entrée de la piscine, ne seront pas fixes : Les habitants des communes partenaires au projet bénéficieront d'un tarif réduit, les extérieurs s'acquitteront d'un prix plus élevé et un tarif progressif pour les associations sera appliqué au cas par cas.

Coût du projet prévisionnel : 11 millions €
Ouverture en 2024 - 2025

Les Rochelais ne veulent pas avoir une ville anonyme. Ils veulent une ville au potentiel olympique !

28 • Nos solutions : CRÉATION D'UN SERVICE TERRITORIALE DE LA PETITE ENFANCE

- **Espace parentale** (*centre-ville – ancien centre social*) POUR PARTAGER, ÉCHANGER ET S'INFORMER. Ce lieu de parole, d'écoute, de médiation, de groupe de soutien à l'allaitement maternel, permet aux habitants du territoire de se rencontrer, jouer, trouver et échanger des informations autour de la parentalité, de la famille, des enfants, de la médiation familiale (ascendants, descendants ou collatéraux) concernés par la rupture et/ou **le processus de gestion des conflits**. L'idée de cet espace commun est de permettre aux parents qui en ont besoin de dépasser les conflits éventuels, de restaurer les relations, et de trouver un accord. C'est un lieu ouvert à tous, accessible aux parents, aux mono-parents, aux jeunes enfants et à leur entourage, à toutes les personnes intéressées par la parentalité, ainsi qu'aux professionnels. - Accès universel aux modes

d'accueil de la naissance à 3 ans ;

- Création de **deux crèches à vocation d'insertion professionnelle** (V.I.P) ;

- Garantir la mixité sociale dans les EAJE (*Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant*) ;

- Égalité filles-garçons dans les crèches municipales (actuellement il y'a juste 5 crèches municipales pour 275 places et 135 places en crèches et haltes garderies associatives. (*Actuellement, il y'a 140 personnes sur liste d'attente !*)) ;

- Création **de deux Maisons d'Assistants Maternels** (*mode de garde à mi-chemin entre l'accueil individuel et collectif – déplacement des assistants Maternels sur le site municipal et coaching d'équipe par la P.M.I*) ;

- Elaborer avec les crèches publiques et privées **une charte citoyenne** qui fixe un socle de critères communs d'attribution des places en accueil collectif et qui renforce la transparence sur les critères d'attribution ;

- **Plateforme web et numéro vert** pour aider les familles dans leur démarche de recrutement de nourrice agréée ou de réservation (*un dossier pour l'ensemble du réseau partenaire*). Communiquer davantage sur les offres d'accompagnement auxquelles peuvent prétendre nos familles (*notamment bonus handicap C.A.F, etc.*) ;

- Donner une visibilité de la liste d'attente dans les différentes structures (taux de remplissage ;

- Labelliser la qualité d'accueil et de développement (*pédagogie, socialisation, langage, éveil, confiance en soi, découvertes, etc.*) des crèches et P.M.I du territoire ;

- Favoriser le développement d'alliances éducatives locales pour les 28 communes de l'agglomération (bourse d'échange de personnel de la petite enfance, gestion de remplissage territoriale, multi-accueils, etc) ;

- Garantir une liberté de choix des modes d'accueil aux familles en situation de précarité ;

- Garantir l'accès effectif de l'ensemble des enfants à la restauration scolaire ;





Nous sommes soucieux de la préservation et du développement du commerce en centre-ville

ÉCONOMIQUES

29 • Nos solutions : donner la priorité aux projets de la ville et de la C.D.A où l'emploi des citoyens est la préoccupation centrale.

Accroître le développement économique de la ville, le progrès matériel pour tous les quartiers et communes en respectant la nature, en préservant les ressources naturelles et en veillant à une répartition harmonieuse des richesses produites par les entreprises, les associations et les commerçants rochelais.

Aider à l'introduction des technologies numériques dans l'animation commerciale, la fidélisation de la clientèle, voire à l'acte d'achat, afin d'aider les commerçants à affronter la concurrence du commerce en ligne et le renforcement de la zone de Puilboreau et d'Angoulême. Depuis ces six dernières années, les commerces du centre-ville peinent à se stabiliser. **Les panneaux « À louer » des agences immobilières remplacent les vitrines achalandées.**

Dans le domaine du commerce des quartiers, nous estimons que nous devons travailler plus efficacement l'image de la ville. La Mairie doit impérativement éviter la vampirisation des commerçants déjà installés dans le centre (ex : Guinguette et restaurateurs du gabut, Nexpresso et Café Merling, Tribord et Société des Régates Rochelaise – S.R.R, Coeur de ville et Puilboreau, etc). Nous devons imposer le centre-ville comme « the place to be ».

INNOVATION : Concept « e-ShowRoom boutique La Rochelle ». Nous sommes soucieux de la préservation et du développement du commerce en centre-ville et constatons que les clients ne consomment plus de la même manière et sont à la recherche de nouvelles expériences d'achats. Il nous paraît judicieux d'adapter le modèle standard des boutiques indépendantes, de les sensibiliser à

l'importance de l'omnicanal et de revitaliser leur offre avec pragmatisme. Pour nous, **le digital et le physique sont complémentaires**. Les commerçants rochelais qui le souhaitent pourront adhérer à notre programme de revitalisation urbaine, s'affilier à **une plateforme coopérative municipale web** et acquérir les nouveaux outils marketing et technologiques pour :

- 1 - Augmenter leur capacité de négociation individuelle, développer la coordination et la collaboration entre les boutiques locales ;**
- 2 - Mutualiser certaines charges (communication, marketing, assurances et protections juridiques...);**
- 3 - Augmenter leur potentiel de croissance et chiffre d'affaire ;**
- 4 - Créer ainsi une synergie boutique et clientèle vertueuse ;**
- 5 - Et disposer de leur Web vitrine déportée pour mieux répondre aux omni consommateurs.**

La souscription au concept novateur « e-ShowRoom boutique La Rochelle » permet à la fois au commerçant **de limiter sa surface de stock**, de disposer davantage de place pour **les essayages** et les présentations d'articles. Les visiteurs (vacanciers, croisiéristes, congressistes, etc.) et les habitants de la ville ont la possibilité d'explorer et de repérer les collections des boutiques membres (sur place et/ou par internet), de combiner les expériences à distance, de se rendre ensuite dans les boutiques pour **les essayages physiques et de passer commande directement par internet ou par bornes interactives** installées à l'intérieur de n'importe quelle boutique partenaire.

Le retrait de la commande peut se faire non plus en boutique comme auparavant, mais directement

aux dépôts communs situés à proximité de P+R. Naturellement pour ceux qui le souhaitent, la plateforme permet l'envoi de la livraison à domicile.
Click and connect : « Je paie en ligne et je vais chercher mes produits en centre de dépôt ou je décide de me faire livrer par transporteur ».

Les Rochelaises et les Rochelais pourront faire du shopping sur leur smartphone ou sur les bornes interactives des showrooms boutiques puis aller voir la mer, un spectacle tout en consommant !

Monter et financer des animations et des **opérations commerciales** puissantes pour les différents quartiers de la ville (*Centre-ville, St-Eloi, Mireuil, Lapalice, Villeneuve-les-Salines, Tasdon, etc.*).

Pour revitaliser le commerce urbain, véritable visage de la ville, nous comptons organiser en partenariat avec les associations des commerçants, la C.C.I, la Chambre des métiers et l'office du tourisme, des événements et des animations régulières, notamment commerciales, mais aussi culturelles, sportives ou ludiques ; L'objectif étant de générer du flux, d'élargir la clientèle des commerçants de la ville et de leur permettre de toucher de nouvelles cibles ;

- Intervenir en cas de besoin sur les mutations des commerces des quartiers grâce à la définition **d'un périmètre de préemption des fonds de commerce** tel que le prévoit la loi. Les commerces des quartiers qui changent d'enseigne **doivent rester commerces de proximité**. Cela permet d'empêcher la mutation d'un commerce en services. L'idée n'est pas d'empêcher les banques et assurances de s'implanter aux emplacements stratégiques de la ville, mais de créer des espaces premium, afin de proposer une promenade shopping aux rochelais et aux visiteurs. Nous souhaitons **créer un parcours pour les clients et travailler sur une concentration de commerces ;**

-Faire de **l'art, de la culture et du design** un levier de développement et d'attraction pour de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises ;

- Renforcer et moderniser la signalétique de la ville, positionner le visiteur et l'entrepreneur au centre des préoccupations en termes d'information, d'accessibilité et de confort ;

- Aider au recrutement de compétences dans les entreprises locales en mettant en place, avec les partenaires concernés, une base unique des offres d'emplois publics et privés qualifiés et très qualifiés, à l'échelle de nos 28 communes afin de faciliter la recherche d'emploi de tous ;

-Faciliter la mobilité des familles arrivantes sur nos quartiers en mettant en avant l'offre de logements et de services.

Le numérique, le design, la mer, le tourisme, le rayonnement culturel, les grandes animations, sont des points d'appui du renouveau de l'essor de la ville : La Rochelle dispose d'atouts historiques, architecturaux, culturels et environnementaux reconnus.

A nous de fructifier nos patrimoines et de donner envie aux entrepreneurs de préférer notre ville. Pour renforcer le lien social et équilibrer l'économie de nos territoires, redonnons la fierté urbaine aux habitants et développons à la fois l'hyper-centre et les centres des quartiers de la ville.

UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI ET LES COMMERCES :

- Favoriser l'accès et le stationnement aux abords du centre-ville ;

- Agir auprès des entreprises qui travaillent sur les chantiers public (logements, voiries, etc) ;

- Créer un club de parrains pour accompagner individuellement les jeunes des quartiers prioritaires en recherche d'emploi ;

- Proposer aux entreprises qui s'installent des conventions d'objectifs pour l'embauche de jeunes et l'accueil de stagiaires ;

- Assurer, dans chaque quartier, la présence de tous les commerces de proximité nécessaires (supérette, boulangerie, point presse, pharmacie, etc.) ;

- Retour du marché de Mireuil à la place de la Passerelle ;

- Création de marchés couverts de quartier avec stationnement : à Villeneuve-les-Salines, Mireuil, Port Neuf, Saint Eloi ;

- Sur la place de Verdun (centre-ville) à l'emplacement de la gare des bus : implanter un pôle de commerces diversifiés ainsi qu'un marché 100 % bio et circuits courts ;

- Ré-installer des commerces de bouche dans le centre-ville.

FAVORISER L'INSTALLATION DE MAREYEURS SUR LE PORT : ANIMATION ET CIRCUITS COURTS DE PÊCHE.

2 jours par semaine, tout au long de l'année nous autoriserons les bateaux des petits pêcheurs

à rentrer dans le Vieux-Port de la ville pour

débarquer et vendre leurs poissons, sans passer par la criée. La pêche est un savoir-faire rochelais authentique qui doit être davantage valorisé. Pour permettre aux différents petits pêcheurs de travailler sur le port et d'apporter une animation comme autrefois, un roulement par bateau sera effectué.

Les invendus de la criée peuvent être proposés par les petits pêcheurs directement aux Rochelaises et aux Rochelais.

- Ouvrir la halle du Marché de La Pallice le samedi et réserver une partie des étals aux filières courtes, au bio et au commerce équitable ;
- Des animations culturelles et artistiques s'effectueront une fois par mois sur le lieu de l'actuelle place du Marché de La Pallice ;
- Accompagner les commerçants de la ville en partenariat avec la C.C.I, le City-club, et les clubs d'entreprises ;
- Multiplier et renforcer les animations commerciales dans les différents quartiers de la ville (programmation annuelle) ;
- Aider à la rénovation des devantures des commerçants.

30 • Nos solutions : ambition 2020-2026, réduction massive du budget d'investissement de la ville et de la C.D.A (10 % par an).

40 % des Français sont mécontents de la façon dont l'argent public est utilisé dans la commune³. **L'ère des maires-bâisseurs est révolue. Est venu le temps de la gestion écologique, cohérente et rationnelle. Nous préférons parier sur le présent que sur le futur !**

- Améliorer les services à la collectivité, en économisant les moyens ;
- Réduire **les dépenses de prestige** (*gestion du passé*) et de fonctionnement de la ville ;
- Chaque service municipal verra son budget de fonctionnement réduit de 5% par an ;
- Face à la nécessité de **faire des économies et de réduire la dette de la ville**, nous voulons :

1 - Engager une réforme profonde pour optimiser les dépenses . Pour cela, nous comptons montrer clairement aux Rochelaises et aux Rochelais ce que chaque dépense publique coûte ;

2 - Tous les ans, les Rochelaises et les Rochelais seront sollicités pour qu'ils nous apportent eux-mêmes leurs priorités et leur choix pour élaborer les contours du budget annuel de la ville.

L'implication citoyenne nous aidera à **diminuer les frais de fonctionnement de la ville.**

A date fixe, un formulaire de questions sera mis en ligne, pour que chaque Rochelaise et Rochelais puissent avoir la possibilité de nous **indiquer** directement les secteurs qu'ils souhaitent **alléger, conserver ou accentuer**. Ce questionnaire sera notre biais pour élaborer collectivement **le budget de la ville le plus pertinent.**

Le questionnaire pourra porter par exemple sur: la prévention, la sécurité, la communication, les pistes cyclables, l'entretien de la voirie, l'éclairage, les manifestations, les frais de réceptions, les subventions, vente de patrimoine de la ville (legs,), etc. Parce que nous voulons apporter une transparence totale sur les dépenses publiques de la ville, un dossier complet des dépenses envisagées sera publié dans le magazine municipal et dans le Sud Ouest chaque mois de juin.

- Réduire les salaires des élus municipaux et premiers adjoints de 10 %. Ces différents efforts permettent de mieux faire face aux baisses des dotations de l'état et de mieux améliorer nos finances.

- Optimiser les sources de recettes (Voiture et scooters flasheurs de stationnement pour mieux gérer le forfait post stationnement (F.P.S) qui remplace l'ancien PV (17 €), utilisation des 14 agents A.S.V.P en régie de protection événementielle, en conciergerie d'école mobile, suppression des dépenses de prestiges, **réduction de l'effectif et du budget communication de la ville et de la C.D.A de 50 %**, regroupement de services ; re-négociation et abandon de certains contrats prestataires,etc.) ;

- Maîtriser la dette de la ville et accélérer le désendettement ;

- Mise en place d'un budget participatif de ville. En tenant compte des besoins des plus défavorisés, nous souhaitons inviter les collectifs d'habitants de la ville et associations de quartiers - Union des associations de résidents, associations de commerçants, sports et loisirs - à participer à l'élaboration des finances municipales et des recettes comprises de leur territoire. Nous souhaitons que les e-citoyens rochelaises et rochelais participent aux assemblées municipales de quartiers et thématiques (développement urbain, circulation et transport, santé et assistance sociale, éducation, sports et culture, développement économique, question fiscale, tourisme, écologie). Ces derniers auront la possibilité de co-contribuer à **déterminer les grandes priorités d'investissement** qui les concernent, à **prioriser les besoins précis de leur quartier** et élaborer les projets à proposer aux nouveaux élus.

Mais aussi de sélectionner les projets prioritaires de quartiers et gérer leur lignes budgétaire : 100 000 €/ an par quartiers prioritaires.

- La co-gestion des subventions des associations rochelaises par les collectifs des associations des quartiers et les habitants eux-mêmes. Les subventions tiendront comptes de différents critères objectifs (sociologie du quartier, projets des associations, création de valeur pour la communauté, intérêt pour le quartier, emplois, etc.).

À défaut de ces changements proposés, que valent les libertés des Rochelaises et des Rochelais sans une véritable démocratie permanente ? Que vaut la démocratie des quartiers sans la liberté de choix de leurs propres projets prioritaires ?

31 • Nos solutions : affecter une partie du budget de la ville à la réalisation de projets proposés et choisis par les habitants de quartiers et communes de la C.D.A.

- Utilisation de plateforme budget participatif.

→ **Utilisation de plateforme budget participatif.**

32 • Nos solutions : La reconsidération de certains projets ou réalisations instituée par l'équipe sortante.

La Rochelle est bien plus qu'une carte postale. Toutes les décisions du conseil municipal devront être au préalable soupesées, relativisés et contextualisées. Les élus de notre mouvement, non partisans, sont ouverts et agiront avec conscience pour l'intérêt des Rochelaises et Rochelais. Nous n'ignorons pas les causes par lesquelles ils ont été élus. À tout moment, nous demanderons à nos idées, à nos projets, à nos initiatives : **d'où viennent-ils et qui servent-ils ?**

- L'implantation de l'hôpital de La Rochelle à la Foire Exposition sera remis en cause et laissé à l'appréciation des Rochelaises et des Rochelais, des professionnels hospitaliers et des syndicats. C'est à eux qu'il appartient de décider si la ville « doit ou non » investir dans un nouvel hôpital. **L'ancien Maire, le Conseil de surveillance et le Directeur hospitalier parti à la retraite depuis, ne peuvent prendre en otage les Rochelais et leur imposer une décision lourde de conséquences pour leur territoire et pour leur santé.** Le monde est dans un contexte international critique et 200 millions € (*coût estimé pour les travaux*) représente beaucoup d'argent pour les contribuables de la ville qui ont besoin d'espérance.

Ce projet mérite par conséquent une réponse plus consensuelle. Dans l'apaisement, nous réfléchirons et nous déciderons ensemble, sur ce qui tient à coeur à tous les Rochelais. Ceci est un gage démocratique qui leur est dû.

33. Nos solutions : encadrement de l'usage des contractuels C.D.D au sein de la municipalité, et des organes dépendants. Passé 3 ans de contrat, tout contractuel devra être converti en C.D.I.

34. Nos solutions : afin de faciliter la projection dans l'avenir de la C.D.A, nous voulons inciter les entreprises locales à s'intéresser aux transitions écologique et numérique.

La réussite de notre C.D.A nécessite un cap et une volonté politique audacieuse, de nouvelles règles et de grands projets. Bien que le tourisme et le nautisme soient des secteurs à conserver (Grand Pavois, port de plaisance, etc.) , ces deux pôles ne doivent pas nous faire oublier de développer d'autres secteurs d'excellences (énergie verte, numérique, art et culture, etc.). Cela ne sera possible qu'avec l'intelligence collective des Rochelaises et des Rochelais, le dialogue avec l'ensemble des acteurs de la C.D.A, les initiatives locales, votre engagement citoyen. Ensemble, nous pouvons créer les richesses que nous voulons léguer à nos enfants et à leurs enfants...Du bien commun et de la durabilité !

35. Nos solutions : création d'une Brigade Nautique Municipale rochelaise

La Police Municipale de Proximité Maritime (P.M.P.M) est un service public nécessaire pour faire respecter la loi dans les zones portuaires et sur le littoral, contre les incivilités des bateaux de plaisance et les engins motorisés. Leurs compétences de verbalisation a pour objet de garantir aux baigneurs leurs libertés individuelles et collectives.

La P.M.P.M n'est pas un pouvoir répressif de la ville, centré uniquement sur les infractions, mais un service public à rendre en période estivale (*Juin-Septembre*) aux personnes qui pratiquent la navigation de plaisance. Les membres de la Brigade Nautique Municipale vont assurer la prévention mais aussi la surveillance de nos fonds marins et de nos plages. L'équipe saisonnière sera composée de 10 volontaires parmi les agents de la ville (S.I.V.P, Police municipale). Chacun d'eux sera formé par des experts et travailleront en lien avec la gendarmerie nationale, et la douane.



DROIT A LA TRANQUILLITÉ

36 • Nos solutions :

- Exiger des effectifs et des moyens pour la police et la justice notamment pour démanteler les trafics (*obtenir la mise en place de zones de sécurité prioritaire*) ;

- Recrutement de **5 nouveaux policiers municipaux par an**. La police municipale de proximité est un service public nécessaire pour faire respecter la loi, contrer les incivilités dans la ville, garantir aux citoyens rochelais leurs libertés individuelles et collectives.

La police municipale n'est pas un pouvoir répressif de la ville centré sur les contraventions, mais un service public à rendre de jour comme de nuit aux habitants des communes et des quartiers de la ville.

Pour assurer plus efficacement la sécurité des citoyens au quotidien, nous allons mener **une politique de prévention, verbaliser les incivilités** (*excès de vitesse des trottinettes, dépôts de poubelles sauvages, troubles de voisinages, etc.*) et répondre aux besoins de tous les habitants des quartiers (Minimes, Villeneuve-Les-Salines, Mireuil, Port-neuf, centre ville, etc).

Nous allons :

- Réaliser **un diagnostic local de la sécurité** de la ville en partenariat avec les habitants et les commerçants ;

- Renforcer les actions de **prévention et de médiation** ;

- Obtenir du département **le renforcement des moyens en éducateurs spécialisés** du club de prévention ;

- Pour améliorer le sentiment de sécurité des habitants, nous installerons des caméras de vidéo protection dans les endroits stratégiques des quartiers de la ville (Villeneuve-les-Salines, Mireuil, Minimes, Port-Neuf,...) : places publiques, parkings publics souterrains, secteurs identifiables en partenariat avec les bailleurs et le commissariat, principaux lieux où se concentre la délinquance, zones de fréquentations sensibles ;

- Renforcer la présence de la police municipale de proximité aux bonnes heures dans les rues des quartiers. **6 véhicules de patrouilles de police municipales** (actuellement 2) et **10 policiers à vélo** (horaires des agents 20 h – 6 h/ du mercredi au dimanche) seront mobilisés pour garantir la sécurité des Rochelaises et des Rochelais et **accompagner les interventions des pompiers** ;

- La police municipale n'aura plus d'armes à feu, mais elle aura les moyens de se faire respecter et d'appliquer la loi. Elle travaillera **en concert avec la Gendarmerie, la Police Nationale, la CAF, le Procureur de la République et les éducateurs sociaux de quartiers** ;

- Formation à la sécurité, prévention et communication des ASVP et Policiers municipaux ;

- Agir avec détermination auprès de tous les bailleurs sociaux pour réaliser **les travaux nécessaires à la sécurisation et à l'entretien de leurs patrimoines** (Mireuil, Villeneuve-les-Salines, Port-Neuf ...).

- Initier un dispositif **inter-bailleurs de médiateurs/correspondants de nuit** avec un numéro vert ;

- Créer en mairie **un service d'accueil et**

d'accompagnement des victimes d'actes de délinquance (accès aux droits avec permanences d'avocat, accompagnement psychologique, mise en place d'un fond de solidarité...).

- Pour nouer des liens de confiance et de respect entre les habitants et la police municipale, nous comptons organiser annuellement, des tournois sportifs et des animations entre les habitants des quartiers, les éducateurs et la Police municipale.

- Sécuriser les sorties des établissements scolaire (*signalisation, ralentisseurs, gardes corps sur les trottoirs, retour des agents de sécurité...*).

- Nous rendrons compte aux habitants de chaque quartier de la politique menée en matière de sécurité, avec la mise en place d'un conseil municipale extraordinaire annuel dédié à la question et ouvert au public.

37 • Nos solutions : la reconsidération de certains projets ou réalisations instituée par l'équipe sortante.

L'amélioration de l'éclairage dans les principaux quartiers de la ville et communes, la modification du champ d'exploitation des caméras de vidéosurveillance, l'élargissement des plages horaires des policiers municipaux, ou encore l'augmentation de la fréquence de leurs passages la nuit et le jour qui devraient améliorer la sécurité des habitants, réduire les actes délictueux dans les territoires et freiner les tentations de déviances ou de micro délinquance.

Pour intervenir en cas de nécessité rapidement en centre-ville et dans les quartiers, l'effectif de surveillance municipale sera renforcé. Une reconversion professionnelle sera proposée à certains agents municipaux afin de les former à la vidéosurveillance.

La police municipale rochelaise est un moyen d'agir utilement en complément de la police nationale.

38. Nos solutions : création d'une maison de retraite municipale de quartier (50 résidents), avec un terrain de jeu intergénérationnel, une garderie pour jeunes enfants (50 places de 2 mois à 6 ans), un centre de soin pour personnes âgées, un potager, et un espace réservé à des stands de street food.

Ce programme vise à inciter les personnes âgées à s'amuser aux côtés de jeunes enfants, à vivre de nouvelles expériences et à créer de la joie.

Le but étant de favoriser les interactions sociales, de protéger de la solitude, et de stimuler les sens. Le terrain de jeux sera à la disposition à la fois des

résidents de la maison de retraite et des enfants de la garderie pour permettre dès interaction entre les deux générations. Les enfants de quartier rappellent le but de l'existence aux anciens qui en ont besoin. L'espace de jeu et de rencontre permet à chacun de coexister, à s'accepter et à vivre en harmonie. Beaucoup de jeunes gens ne connaissent pas le mode de vie des personnes âgées. Et beaucoup de personnes âgées ont besoin de cultiver du lien social et se projeter dans des projets qui donnent du sens à leur dignité et à leur raison d'être.

Exemple d'activité :

- Le chant, la peinture, et les travaux manuels doivent donner lieu à de riches échanges ;

- Équipements adaptés aux personnes âgées et aux enfants (balançoires à bascule avec une rampe d'accès, tourniquet avec un dispositif pour bloquer les roues pour les fauteuils roulants, sièges exprès pour les tout-petits, ...

- Cantines intergénérationnelles adaptées ;

- Salle mixte d'activité.

39 • Nos solutions : propreté et cause animale

1 - Installation de composteurs de crottes de chiens dans le vieux centre.

2 - Distributions par les agents de la ville de sacs de ramassage d'excrément en même temps que les sacs poubelles.

3 - Création de zones dédiée dans les parcs municipaux pour nos amis canins. Les propriétaires de chiens pourront les faire courir en toute sécurité et sans risque pour les enfants.

4 - Installation d'abris pour les chats errants. Au coeur de l'hiver, les températures peuvent descendre bien en-deçà de 0°C. Les amoureux des chats ne supportent plus que des chats urbains meurent de froid pendant l'hiver dans une totale indifférence. Des refuges isolés du froid et de l'humidité du sol, seront construits avec des matériaux recyclés. Les écoliers, les associations de parents de personnes handicapées intellectuelles (ADEI - ADAPEI), et les associations sensibles à la cause animale participeront collectivement à ce projet. Une convention municipale sera signée avec les partenaires de la cause des chats afin qu'ils stérilisent et tatouent en échange les chats errants ou abandonnés. Les Rochelais doivent savoir qu'un seul couple de chat peut engendrer pas moins de 20 000 descendants. Leur stérilisation est donc plus que nécessaire !



URGENCE CLIMATIQUE

40 • Nos solutions : une ville où on respire !

La Rochelle n'est actuellement pas prête, au réchauffement climatique attendu d'ici 2050. Les canicules estivales et les problèmes d'alimentation en eau devraient fragiliser le tourisme territorial, si nous n'agissons pas.

L'arbre qui pousse fait moins de bruit que la forêt qui tombe, nous voulons planter 35 000 arbres supplémentaires dans le territoire Rochelais. Il en existe actuellement, à peu près 40 000 arbres. Nous allons planter **1 arbre par habitant dans la ville**. Les arbres apportent de la fraîcheur et absorbent le CO2. Avec le MCR, la transition, c'est maintenant !

41 • Nos solutions : transformation du Parc Charruyer en ferme pédagogique pour enfants.

Plus de conditions sanitaires précaires, d'oiseaux en cages, d'entassement de coqs dans de minuscules poulaillers, de maltraitance animalière, ou de vache sans herbe ! Ce descriptif a été malheureusement pointé par les services de l'Etat en mai 2019 (*Sud Ouest du 14 mai 2019*).

La ferme pédagogique que nous vous proposons viendra en remplacement du parc en l'état. Elle assurera des actions d'**éducation à l'environnement et au développement durable**. Contiendra également des espaces d'éveil, de découvertes, d'activités éducatives, artistiques et culturelles, d'animation physique, sportive et de plein air, de loisirs, pour permettre aux familles et aux visiteurs du parc de s'épanouir, d'apprendre, et de s'enrichir de la ferme.

Des nids propres pour la ponte seront installés et des refuges animaliers seront construits en tenant compte des nouvelles normes sanitaires. Les agents de la ville responsables de la ferme pédagogique seront correctement formés.

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde »
(Paolo Freire).

Embellissons ce parc cet et profitons de notre dame nature...

42 • Nos solutions : organiser régulièrement la distribution de graines pour végétaliser les quartiers, les cours intérieures et les balcons des appartements.

- l'agriculture urbaine sur les toits et terrasse est une réponse contre l'insécurité alimentaire. La culture hydroponique sera expérimentée.

- Lancement du programme **l'herbe est plus verte en hauteur** : la culture verticale, inspiré du mode de production de la marijuana, peut abriter des plantations superposées de fruits, de légumes et de céréales. Dans cette ferme verticale, les plans pourront être retenus par un filet ou du papier qui remplacent la terre. La lumière pourra être fourni par de l'éclairage artificiel. L'ajustement de la lumière et les nutriments seront asservis aux besoins réels des plans. Les cultures seront irriguées goutte à gouttes avec la quantité exacte d'eau nécessaire. La culture intérieure permet d'avoir 4 à 5 fois plus de récolte que les cultures traditionnelles. Les récoltes obtenus par les fermes verticales, pourront être utilisés par les cantines scolaires municipale et distribués par les associations de bienfaisance et d'entraide au sein de la ville.



ÉCOLOGIE

43 • NOS ENGAGEMENTS

A. Préserver le sol comme notre Terre

- 1 - Privilégier la réhabilitation de l'existant avant d'engager toute construction neuve ;
- 2 - Prioriser l'occupation des friches urbaines et des interstices non bâtis avant toute extension urbanistique ;
- 3 - Pratiquer un audit global, du bâtiment au territoire, bien au-delà de la seule approche énergétique ;
- 4 - Mutualiser les équipements et les services ;
- 5 - Sanctuariser les secteurs de biodiversité, les zones de captage hydraulique et les terres agricoles saines ;
- 6 - Développer des dispositifs de dissociation du foncier et du bâti.

B. Anticiper les dérèglements climatiques

- 7 - Faire de la transition écologique le vecteur des projets, à toutes les échelles ;
- 8 - Re-naturaliser les sols et les sites en instituant des coefficients de biodiversité et de végétalisation pour tout espace privé ou public ;
- 9 - Réaliser les travaux de bâtiment et d'aménagement de façon frugale, avec des matériaux locaux (*bio-sourcés ou géo-sourcés*) et des végétaux endémiques ;
- 10 - Établir une altitude minimum pour les constructions neuves en zone littorale.

C. Écrire et concrétiser les nouveaux récits territoriaux.

- 11 - Écrire un nouveau projet de territoire sur la base d'un urbanisme et d'une agriculture éco-responsables ;
- 12 - Définir de nouvelles polarités pour un rapprochement entre urbain, périurbain et rural ;
- 13 - OEuvrer pour renforcer l'implication citoyenne vers un projet partagé ;
- 14 - Réinventer les « communs » à travers des projets d'intérêt général.

44 • Nos solutions : ENVIRONNEMENT

Vivre dans La Rochelle de demain, c'est obligatoirement restreindre la voiture en ville, et la restreindre de façon drastique, notamment dans les quartiers et l'ensemble des communes de l'Agglo. Le PLUi élaboré par l'équipe sortante est sur la bonne voie, mais n'est selon nous pas assez ambitieux ni incisif. Il manque d'imagination et de rythme.

Nous avons besoin d'un véritable électrochoc, d'une vraie révolution des comportements, et ils ne peuvent se produire uniquement par des mesures incitatives sur le cœur de ville. Nous sommes frustrés que ce plan ne soit pas plus coercitif, plus rigoureux, afin d'obliger les changements de pratiques qui sont nécessaires. Car le temps nous est compté. Le manque de coopérations et de communication authentique avec les citoyens au sujet des enjeux environnementaux, ainsi que les problèmes de gestion des projets urbains alourdissent les conséquences.

45 • Nos solutions : développer des projets économiques innovants rentables et non polluants pour nos territoires.

La nature ne produit ni déchets ni chômage. Nous pouvons nous en inspirer et tendre vers une économie plus circulaire. La création d'emplois doit faire partie intégrante de chacun des projets que nous soutiendrons. Avoir une seule approche numérique, robotique, nautique, ... ne sert à rien. Notre ville, c'est avant tout une communauté d'êtres humains. Nous sommes les seuls êtres vivants à produire des déchets et nous ne savons toujours pas très bien les gérer. Le prix en économie libérale est fonction des attentes. **Mais quelles sont les attentes, des citoyens rochelais ? D'être riches ?**

Non ! La majorité des Rochelais souhaitent être heureux et en bonne santé. À nous de travailler avec ce dont on dispose ; de privilégier **le local, de tendre vers le zéro déchet**, de changer **les règles du jeu**, et d'être **créatifs**. Ce qui est « **bon** » pour la planète et la santé des Rochelaises et des Rochelais doit être meilleur marché que ce qui ne l'est pas. Car l'ensemble des rochelais ont besoin d'une **économie bleue** comme l'océan. Pas d'une économie rouge, industrielle, toxique, ni d'une économie verte, chère et qui ne tient pas ses promesses écologiques.

46 • Nos solutions : création d'une banque citoyenne municipale.

Le Crédit municipal de La Rochelle que nous souhaitons mettre en place, pourra intervenir et être présent là où les autres ne vont pas pour assurer un développement cohérent et solidaire des territoires de la CDA, en s'appuyant sur des valeurs fortes : la solidarité, l'éthique, l'indépendance, la proximité et l'intérêt général.

- Ce type de crédit municipal s'avère aujourd'hui une **alternative au surendettement des familles et aux difficultés** pour les jeunes entrepreneurs indépendants. Cette formule de prêt ne demande aucune condition de revenu.

Le Crédit Municipal Rochelais, rattaché au CCAS et un commissaire-priseur de la salle des ventes ; **estime la valeur du bien** et pourra **prêter de l'argent contre un objet de valeur** (*le prêt sur gages*), mettre à la disposition des établissements publics et assimilés un outil pour gérer les prêts qu'ils accordent à leur personnel (prêt social, prêt vacances, accession à la propriété...), effectuer des prêts personnels, des rachats de crédits et de l'épargne solidaire. La règle du prêt sur gage est simple : au bout de six mois de dépôt, le propriétaire qui n'a pas retiré son bien doit honorer le montant des intérêts. S'il le souhaite, le règlement lui permet de reconduire le prêt pour la même durée. Sinon, l'objet est vendu aux enchères.

En cas de bénéfice, celui-ci est reversé au propriétaire. A contrario, rien ne lui est demandé en cas de vente à perte.

Des micro-crédits solidaires pourront être accordés aux créateurs, entrepreneurs et personnes en difficultés qui le souhaitent. Leurs projets et besoins de trésorerie seront étudiés par une commission paritaire socio-économique du CCAS-CDA-CAF, qui donnera un avis éclairé et pourra le cas échéant attribuer un emprunt solidaire en fonction des capacités de remboursement qui engagent la personne. Les remboursements pourront être déduits directement par prélèvement direct des droits d'allocations de base.

Les demandes d'aide de crédit se feront d'abord sur le site internet du CCAS, et le dossier sera préparé par un agent territorial.

47 • Nos solutions : désireux de rendre La Rochelle plus bleue qu'auparavant ; et résolu à réduire plutôt que « bannir » les véhicules dans le centre ville ; nous souhaitons encourager tous les Rochelais à expérimenter d'autre mode de transport plus écologique. Et à être auteurs d'une **révolution urbanistique** sur leurs territoires.

Les offres de transport sur la CDA doivent être démultipliées. Le prix élevé des places de parking en centre-ville ou l'augmentation du prix du carburant ne peuvent avoir qu'un impact limité sur l'individu vivant loin de son lieu de travail et ne disposant que de sa voiture pour faire son trajet. La question du réchauffement climatique est trop importante pour être confiée à des mécanismes de marché. Nous devons nous attaquer au cœur du problème : **l'adaptation de l'offre de transport et de production aux enjeux climatiques.**

Pour nous, la logique n'est pas de limiter la mobilité mais de la faciliter, notamment pour les plus précaires et les quartiers éloignés du centre. Les quelques 300 vélos Yélo qui ont été mis disposition des Rochelaises et des Rochelais en libre service (*1€ par demi-heure au delà de la première demi-heure puis 3 € par demi-heure au-delà des 2h*) et répartis dans les 52 stations du territoire, nous semblent dérisoire compte tenu des ambitions qui sont les nôtres. **En ce qui nous concerne, nous souhaitons impulser une véritable transition de mobilité et non simplement faire de la communication sur « l'écologie et les déplacements doux », sans vraiment en mettre les moyens.**

48 • Nos solutions : comment dépolluer le centre ?

Diminuer le nombre de voitures, c'est viser 3 objectifs : fluidifier la circulation et abaisser le temps passé en déplacements.

- La voiture n'est pas le problème. Le vrai problème c'est le moteur à explosion, les avions, les yachts, les bateaux, l'incinérateur de Port-Neuf et le tourisme de masse qui nous guettent !

- Pour ce qui nous concerne nous sommes favorables à ce que les voitures électriques puissent accéder sans contraintes dans le vieux centre. Les voitures électriques pourront se garer librement sur tous les parkings municipaux en périphérie du coeur de ville, rouler sur les voies réservées aux bus, et accéder aux sources d'alimentation;

- Une mise en cohérence de la circulation sera effectuée de sorte à réduire les bouchons dans le centre ville et en périphérie.

Exemple de la Place de Verdun, du Boulevard André Sautel...

- La Rochelle a tout ce qu'il faut pour devenir la première ville **sans voitures** à moteur à explosion de la région Nouvelle Aquitaine ;

- En ce qui concerne la circulation sur le Vieux-Port, nous souhaitons apaiser définitivement les coeurs de tous les habitants de la ville. De nombreux riverains rochelais nous ont témoigné qu'à cause de la modification des sens de la

circulation, leur temps de trajet « domicile-travail » a triplé. En période de pointe, les personnes qui travaillent aux Minimes et qui habitent Mireuil ou la Pallice mettent 45 minutes pour rentrer chez elles. Avant la décision prise par le Maire de fermer le port à la circulation auto en 2015, ces mêmes personnes mettaient 15 mn ! L'abandon de certaines lignes droites et les circulations intenses sur les grands boulevards (plus de 10 000 véhicules/jour pour certains) coûtent chers en temps et en argent à une catégorie de contribuables rochelais. Sans compter les bouchons, les émissions de dioxyde de carbone, et le stress des conducteurs. Conformément à l'article 72-1 de la constitution sur l'exercice de la démocratie locale, **nous comptons organiser un référendum citoyen par internet pour demander aux Rochelaises et aux Rochelais de se prononcer définitivement sur :**

A - Le maintien permanent du Vieux-Port semi piéton toute l'année, comme l'a décidé l'ancien Maire Jean François Fontaine ;

B - Rendre le Vieux-Port semi piéton pendant les vacances scolaires et les week-ends. Le reste de la semaine la circulation sur le port pourra être limitée à 30 km/h.

Pour le MCR, aucun homme, aucun parti ne peut se placer au dessus des intérêts de la collectivité. C'est aux Rochelaises et aux Rochelais de se prononcer et de dire ce qu'ils souhaitent vraiment sur les questions majeures. Le compromis et le référendum citoyen peuvent être un rempart contre les risques de compromission des dirigeants politiques.

**Osons la politique autrement !
Décidons ensemble pour
la destinée de notre ville.**





TRANSFORMATION DE NOS MODES DE DÉPLACEMENT

49 • INNOVATION

Création d'une régie mobile municipale de déplacement doux. En agglomération les voitures sont utilisées à 40 % pour ne faire que des trajets inférieurs à 3 kilomètres, (soit l'équivalent de 10 minutes à vélo). 60 % des déplacements domicile-travail inférieurs à 3 kilomètres se font actuellement en voiture, alors même qu'ils seraient tout aussi rapidement effectuables en deux roues, dans la mesure où la vitesse moyenne d'une voiture en milieu urbain est similaire (et en fait légèrement inférieure) à celle d'un vélo.

Nous voulons réellement offrir la possibilité aux Rochelaises et aux Rochelais ainsi qu'aux visiteurs de la ville de pouvoir se déplacer facilement sans avoir recours systématiquement à une voiture ou autre mode de transport polluant, de faire des économies en temps, en argent, et en énergie. 35 % des déplacements citadins sont inférieurs à 3 km et 60 % font moins de 5 km (20 mn à vélo).

Pour ces raisons, nous comptons mettre en place un service de location (abonnement ou ticket) de :

- **1000 trottinettes géolocalisables** (bridées à 24 km/h - avec casque -) ;
- **2000 vélos électriques** dans les principaux quartiers de la ville : Aéroport de Laleu, Port-Neuf - La Pallice - Mireuil - Villeneuve-les-Salines- Saint-Eloi - Tasdon...

Pour louer une trottinette ou un vélo électrique à la journée ou pour une petite durée (15 ctm / 1 mn ; 2,5 €/10 mn, 5 €/ 30 mn, 8 €/ 1 h, 15 €/ 2 h) ; il suffira de télécharger sur votre mobile l'application de gestion du moyen de transport choisi, de déverrouiller l'engin de votre choix d'un simple clic (1 €) à la station-gare de votre point départ, et de le redéposer ensuite dans les délais à votre station d'arrivée.

Pour louer un vélo électrique : gratuit /5 mn ;

1,80 €/10 à 30 mn ; 3,30 €/1 h ; 1,5 €/30 mn supplémentaires ; 4 €/ticket 1 journée.

Une flotte de 100 vélo-taxi de ville permettra aux personnes qui préfèrent se faire conduire pour une ballade ou pour une course - d'autres le font, pourquoi pas nous ?

AUTRE ACTION EN FAVEUR DU MODE DE TRANSPORT DOUX

- Subventions pour l'achat de vélo électrique ;
- Parkings de stationnement gratuit pour les vélos, scooters et les motos ;
- Mise au point d'un service **de livraison sur deux roues et voitures électriques** : Ecolo'colis ;
- Service de véloportage (exemple Mogo lancé à Détroit en 2017) ;
- Augmenter le nombre de transport en commun sur certaines lignes RTCR (exemple Port-Neuf) ;
- Permettre **de charger les vélos dans les bus et navettes. La question des heures de pointe sera gérée par les citoyens eux-mêmes**, à l'instar de nombre de pays européens ;
- Inciter les entreprises de la CDA à se diriger vers des modes de production moins polluants, à réduire leurs émissions à effet de serre lorsqu'elles sont concernées, et à intégrer avec solidarité les normes environnementales ;
- **Générer une signalétique très clair et abondante** afin de prévenir et d'éduquer pour que les bonnes pratiques soient immédiates ;
- Exclusion des véhicules les plus polluants pour les livraisons en Centre-Ville et dans les quartiers ;

- Afin de favoriser la mobilité scolaire nous créerons des PÉDIBUS de quartiers. Le Pédibus a tout du bus : lignes, arrêts, terminus, horaires, mais pas de moteur ! Les « conducteurs » sont les parents accompagnateurs ou un agent de la ville qui mène le convoi d'enfants à pieds vers l'école. Cette démarche participative implique naturellement la communauté éducative, les parents et les enfants. Elle permet à chacun de participer directement à la protection de l'environnement et de cultiver l'écocitoyenneté : Moins de pollution à proximité des groupes scolaires, moins de bruit, moins de stress ! Les parents solidaires qui adhèrent au Pédibus se rendent mutuellement service et gagnent du temps, des liens plus forts entre enfants et une animation récréative dans la vie de nos différents quartiers se créent.

La mise en place de carapates permet d'éviter l'émission de 180 g de CO2 par jour et par enfant.

- Des vélos collectifs 8 places seront mis à disposition des écoles et parents d'élèves qui souhaitent **organiser un déplacement ou une sortie scolaire proche de leur secteur**. Les vélos collectifs sont amusants pour les enfants, permettent de faire du sport à plusieurs, et de profiter de son quartier. C'est une autre alternative de transport qui évite de recourir systématiquement aux bus et aux voitures.

10 vélos collectifs seront investis par la ville.

50 • Nos solutions : redonnons du sens à l'esprit de voisinage

Sur une plateforme Web municipale, il sera possible pour les habitants de quartier de proposer ou de demander des services, avec ou sans contrepartie financière via leur smartphone ou ordinateur. Chaque Rochelais, pourra proposer des services ou des coups de mains à son voisin ou un autre un habitant de la ville.

A toute heure, les habitants de quartiers pourront également via ce service signaler un problème de nuisance ou dysfonctionnement (*problèmes de voisinage, déchets, éclairage,...*). Les informations transmises à la plateforme iront aux syndicats, aux élus concernés, à la police municipale, et/ou aux concierges...

Le lien est l'anti-poison de la solitude et du repli sur soi.

Cette plateforme qui redonne du sens au mot voisin sera disponible dès 2021.

51 • Nos solutions : résoudre nos problèmes urbains

Pour mieux résoudre nos problèmes urbains de grande envergure, outre la présence de **représentants de citoyens de quartiers**, les spécialistes traditionnels (*urbanistes, architectes, administrateur techniciens de la circulation et des transports, associations des commerçants et des quartiers, juristes, assistantes sociales, économistes de la politique de la ville*), nous ferons appels à des compétences d'un nouveau genre : **Psychologue, anthropologue, ethnologue, et informaticien** que nous associerons au **cercle urbanisme**.

Ensemble, ils prendront en compte la diversité des traditions et expériences de la vie urbaine des habitants, et les structures sociales des Rochelais et des Rochelaises, **les dimensions cachées de la culture**, chercheront à résoudre leurs vrais problèmes au lieu de les camoufler ; respecteront **les rapports ethniques**, les **unités** de voisinage, les

problèmes de stationnement et de mobilité, et tiendront compte des besoins de sécurité de tous...

Fini le temps où les élus imposaient leurs désirs et pensées aux urbanistes et architectes. **Pour nous, quand tout le monde pense de la même façon, il n'y a plus de pensée du tout**. Le chez-soi n'est pas seulement un appartement ou un pavillon mais un territoire où sont vécues certaines des expériences les plus significatives de l'existence des habitants. En choeur, nous devons réfléchir un peu plus avant d'agir et anticiper les différents scénarios d'avenir pour nos territoires. La rue d'un quartier telle que celle de l'Hérault de Séchelles de Villeneuve-les-Salines, du Cordouan du Centre-Ville, ou de la friche du Gabut sont à la fois **familiales et intimes** ... et la beauté de coeur des Rochelaises et des Rochelais n'a nul besoin d'artifices pour **durer éternellement**.

- **Les permis de construire ne seront plus accordés aux promoteurs mercenaires, qui ne tiennent pas suffisamment compte de la santé des riverains rochelais** (*ex : la promotion scandaleuse de la Tour Carré dans la zone d'activité de chef de baie. Celle-ci est proche de la station des traitements des eaux, de l'incinérateur des ordures ménagères, et de l'usine Solvay chimique !*), qui rognent abusivement les centimètres pour réduire les coûts et augmenter leurs profits. Dorénavant, ils devront respecter les besoins fondamentaux des Rochelais, comprendre et rattacher davantage leurs espaces habitables aux normes de densités démographiques de nos territoires. Respecter davantage nos espaces nature et nos ZA.

- La donne va changer pour les investisseurs, qui ne tiennent pas suffisamment compte des habitants rochelais, ou qui s'écartent des règles négociées du PLUi. Les élus de notre équipe n'hésiteront pas à s'opposer aux promoteurs immobiliers qui privent les anciens habitants rochelais de leur vue (*Boulevard Sautel,...*), et/ou qui ne tiennent pas suffisamment compte de nos problématiques



urbaines réelles (*habitat, transports, stationnement, verdure, commerces, artisanats, ...*).

Pour nous, tout habitant de quartier, tend à identifier sa propre image avec celle de l'espace qu'il habite ; il nous appartient donc de lui assurer le sentiment de son identité personnelle, de sa sécurité, de sa santé et de son bien être. Nous avons la sensation collective que chaque Rochelais, compte bien plus que n'importe quel bâti ! L'étalement urbain autour de notre agglomération s'il n'est pas maîtrisé, devra être stoppé.

- A qui sert de vouloir positionner davantage en taille La Rochelle entre Nantes et Bordeaux ? Laissons croître la ville naturellement plutôt que de la livrer aux promoteurs immobiliers et aux entreprises de constructions nationales. A titre d'exemple, compte tenu des risques de submersions potentiels, les 18 ha de l'Espace Gare ne devraient recevoir que des immeubles sur pilotis dédiés à des activités tertiaires.

Les Rochelais et les Rochelaises sont très attachés au patrimoine et à l'histoire de leur ville, ils ne veulent pas que La Rochelle soit à l'image de Beverly Hills !

D'où l'importance pour **renouveler les pratiques** de la municipalité et de l'Agglo, d'introduire la démocratie citoyenne permanente et d'adhérer aux principes de **la charte nationale de la participation du public du Ministère de la transition écologique et solidaire**. Si cette charte ministérielle avait été connue par les élus sortants, comités de quartiers, collectifs et associations, il y aurait eu davantage de place pour participer à l'élaboration de projets qui les concernent.

- Un Médiateur public indépendant sera désigné pour enquêter sur les plaintes concernant l'administration de la Municipalité. Il devra publier un rapport et le rendre accessible.

Collectivement, le changement est entre nos mains. Notre équipe est prête pour incarner

cette grande transition, clé de voûtes de toute les évolutions.

Est venu le temps de remettre le citoyen au coeur de l'espace politique et de penser à la vie et à la ville que nous voulons transmettre !

52 • Nos solutions environnement : Cap vers le 0 déchet

Sans connaître le volume des déchets résiduels à incinérer sur les 10 prochaines années, la majorité sortante a investi en 2018 un abonnement de 55 millions € dans l'incinérateur de Port-Neuf dont la capacité est de 65 600 tonnes. Cette signature à la lourde conséquence financière et écologique engage la CDA pour 10 ans !

Ne valait-il pas mieux développer une filière de recyclage, sensibiliser les Rochelais et les Rochelaises et les professionnels à faire plus de tri plutôt que d'investir lourdement dans un monstre qui a besoin de plus en plus de déchet pour s'amortir et qui ne favorise pas la création d'emploi ?

3 créations d'emplois pour 10 000 tonnes de déchets contre 30 pour une filière de recyclage !

Actuellement, 20 % seulement de nos déchets sont recyclés !

Bien que cette unité de valorisation énergétique soit capable de fournir de l'eau chaude (réseau de chaleur) à presque 5000 foyers rochelais ainsi que de la vapeur à l'usine Solvay chimique, le prix à payer par le contribuable rochelais est très cher. Ce mode de gestion des déchets **plonge la ville dans une culture du déchet sans limite, à l'opposé de ce qu'il faudrait faire**. Il est indéniable que le choix qui a consisté pour la ville à coupler un réseau de chaleur avec une usine d'incinération n'est pas très opportun pour le climat et **ne diminue pas à la réduction de nos émissions, ne freine pas nos gaspillages**.

Les dispersions de matières sont énormes et dangereuses. En effet, les riverains sont fortement

exposés aux fumées et micropolluants de l'usine, et risquent de contracter à plus ou moins long terme **des maladies et des cancers**. Sans compter les risques d'inondation, comme ce fut le cas avec Xynthia. Manifestement, les politiques mises en place par nos prédécesseurs **ne favorisent pas efficacement la prévention et la réduction des déchets responsables**, et ne tiennent pas véritablement compte des recommandations de la loi de transition énergétique de 2015. Celle-ci est plutôt favorable à **la croissance verte** !

Le problème du monde, c'est que les personnes intelligentes sont pleines de doutes et que les personnes stupides sont pleines de certitudes.

- **200 kg de déchets chaque seconde arrivent dans l'océan !**

- 99 % des ressources prélevées dans la nature deviennent des déchets en moins de 42 jours ;

- **Les animaux sont en danger à cause de nos déchets ;**

- **1 millions d'oiseaux et 100 000 mammifères marins meurent d'ingestion de déchets chaque année ;**

- **La moitié des espèces sauvages a disparu en 40 ans ;**

- **Il faut 1 g de pétrole pour faire 1 g de plastique et nous consommons 245 000 000 000 kg de plastique par an dans le monde ;**

Pour toutes ces raisons, les candidats de notre liste souhaitent **organiser plus efficacement le tri des biodéchets à la Rochelle**, et l'étendre à l'ensemble de notre territoire. En visant **le zéro Déchet**, nous touchons logiquement à tous les pans de nos vies.

Le chiffre d'affaire de l'emballage français en 2014 est de 19 mrd €, tandis que le traitement de nos déchets nous coûte 14 mrd € annuel, pris sur nos impôts ! Et c'est bien le contribuable qui paye, les 50 000 entreprises adhérentes au groupe Eco-emballage n'ont versé que 650 millions € de contribution en 2012 soit à peine 6 % de la note.

Dans ce registre, notre objectif est de **diminuer de 10 % par an, le coût de traitement des déchets de l'incinérateur de Port-Neuf** (*ce qui est bon pour votre porte monnaie*) et de développer sérieusement **la filière de recyclage**. Avec votre implication, nous comptons faire mieux et moins de déchets que jamais auparavant. **Étant entendu, que le recyclage territorial devrait être une solution de dernier recours pour traiter ce que l'on n'a pas pu éviter et permettre des démarches d'économie circulaire.**

- OEuvrer pour l'industrie de la réutilisation, du

réemploi et de la réparation. Source de création d'emploi pour les Rochelaises et les Rochelais ;

- **INNOVATION URBAINE : Récolter et recycler** le marc de café de nos Cafetiers (*du Vieux-Port, Gabut, Villeneuve-les-Salines, Les Minimes...*) et restaurateurs au profit des jardins ouvriers de nos quartiers, de nos espaces verts et de nos agriculteurs. Le marc, s'il n'est pas traité, est un **déchet émetteur de CO2 et de méthane**. Il permet de fertiliser le sol, de repousser les insectes, de colorer ; il peut être utilisé comme exfoliant, combustible ou même biocarburant ! (*se référer au livre Gunter Pauli « L'économie bleue »*).

- **INNOVATION** : collecte et mise en ligne d'un annuaire des compétences d'habitants (jeunes retraités, étudiants,...) rochelais bénévoles désireux de donner de leur temps à la ville pour effectuer des travaux d'intérêt général ou pour offrir leur compétence et savoir faire à des associations.

Le recours aux volontaires du territoire, permet d'éviter certaine dépense d'argent public et in fine une hausse des impôts locaux des habitants. Les inscrits à l'annuaire des compétences vont participer à l'entretien de la commune (nettoyage une matinée par semaine des cimetières, ramassage du marc des cafés, accompagnement aux sorties d'école, entretien de patrimoine...).

- **INNOVATION POUR GARANTIR LA PROPRETÉ** : Mise en place d'une gestion intelligente du ramassage des déchets : des sondes seront installées sur les bornes où les habitants pourront déposer leurs ordures ménagères, verres et autres emballages. Grâce à un système automatique de télé relevé, il est possible de connaître en temps réel le niveau de déchets. Cette technologie permet d'optimiser les tournées de collecte. Sous la majorité sortante, il fallait se rendre au niveau de chacune des colonnes enterrées, qu'elles soient pleines comme vides. Avec cette

innovation de gestion des déchets, le camion de ramassage ne relèvera que les bornes ayant atteint un certain niveau de remplissage ! Les données fournies par les sondes vont nous permettent de limiter les flux de camions, de mieux comprendre les pratiques des habitants, et de réduire le nombre de kilomètres parcourus par collecte d'environ de 20 % . Autre avantage de la solution, si l'on constate que sur un quartier, les bornes dédiées aux emballages sont peu remplies, cela peut inciter la ville à refaire des opérations de sensibilisation sur le tri par exemple !

- Nous ramasserons sans exception les dépôts sauvages dans un délai maximal de 48 h.

- Nous sanctionnerons systématiquement, par des amendes très dissuasives, les individus salissant ou dégradant les espaces publics.

- En référence à la loi Garot du 11 février 2016 nous établirons un calendrier pour impulser la prévention, l'éducation et la sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès de l'ensemble de nos écoliers. 100 grammes de nourriture sont gaspillés en moyenne par repas (soit 24 % de celui-ci). Sachant que le tarif des repas pour chaque famille reste conséquent, c'est plusieurs euros qui sont dépensés inutilement et des tonnes de denrées qui partent à la poubelle tous les ans ;

- Mieux collecter les déchets de cantines, de restaurants et des supermarchés ;

- Mise en place de composteurs collectifs urbains dans tous les quartiers. La collecte sélective des bio déchets des Rochelais peut nourrir la terre des espaces nature de nos territoires (parc Franck delmas, jardins ouvriers,...), mais aussi nos jardins ouvriers ;

- Pour garder nos plages, espaces maritimes et places publics propres, nous comptons réaliser des campagnes de communication et prévention anti-déchets en direction des estivants, plaisanciers, et autres publics. Le but étant qu'ils importent avec eux leurs propres déchets, comme ils emportent leurs sacs de voyages et qu'ils prennent conscience, et qu'ils changent d'habitudes ;

- Mise en place de poubelles de tri urbain ;

- Remplacement des sacs poubelles en plastique par des sacs biodégradables ;

- Tendre vers le presque zéro déchet ;

- A l'échelle de notre territoire, nous voulons engager les deniers publics dans la prévention, le recyclage des déchets, et la valorisation organique ;

- **Notre équipe compte valoriser les banques à impact limité du réchauffement climatique, celles qui ont une vocation environnementale et d'économie solidaire reconnues.**

En effet, l'argent qui est confié à certaines banques produit largement plus de déchets et de pollution que le citoyen Rochelais ne le fait dans son quotidien. Les banques françaises qui financent à l'autre bout de la planète des activités surpolluantes seront invitées par nos équipes à se désinvestir de leurs activités pour être éco-compatible avec l'ambition de notre ville. L'argent de nos territoires ne doit pas favoriser l'expansion du CO2 et les déchets en tout genre (chimiques, gazeux, solides).

Le **Mouvement Citoyen Rochelais**, considère que nous sommes dans l'obligation de changer nos modes de vie, dans l'urgence la plus immédiate.



53 • Nos solutions : sauvons nos ressources maritimes.

En Europe, la production totale de plastiques est passée à plus de 64 millions de tonnes (2017), dont moins de 15 % sont recyclés.

Nos modes de production et de consommation actuels correspondent souvent à un modèle linéaire (qui repose sur le triptyque : produire - consommer - jeter). Ce système économique a de graves conséquences sur l'environnement rochelais.

Notre équipe souhaite investir la ville et la CDA contre la pollution invisible au pouvoir de nuisance le plus important : les MICROPLASTIQUES . En effet, des milliards de microplastiques en suspension dans l'eau, contaminent la chaîne alimentaire marine de nos océans. Les particules toxiques entrent en interaction avec un très grand nombre d'organismes marins et représentent un danger potentiel pour tous les êtres.

Les scientifiques estiment à 250 milliards de particules qui flottent à l'échelle toute relative de la mer Méditerranée.

Les 5000 bateaux du port de plaisance des Minimes sont concernés par ce fléau silencieux. Les microplastiques maritimes sont une conséquence des peintures des coques de voiliers, des Yachts et des catamarans ; les attaques des coques (en plastique, bois, métal ou résine) libèrent les microplastiques dans l'eau qui servent de nourriture pour les microorganismes. Le phénomène de détérioration de la peinture est un problème pour l'environnement du littoral et pour la santé des concitoyens. Et oui, l'antifouling, la prise en compte des températures, hygrométrie, les diluants et les temps de recouvrements entre chaque couche, ne suffisent pas à venir à bout des organismes marins (les tarets, les limnories, les xylophages, les térébrants ,...) fixés sur les coques ou dans le milieu aquatique. Et les microplastiques ne sont pas des mets innocents.

Bien que la filière du nautisme, soit un secteur qui compte pour notre économie, l'heure est venue de changer d'indicateurs, et d'imaginer collectivement des remèdes et solutions contre le poison des microplastiques. C'est une URGENCE !

A l'échelle de notre territoire, nous aurons à prendre des décisions politiques et citoyennes adaptés et courageuses. Une fois de plus la démocratie permanente que nous proposons, permettra aux Rochelaises et aux Rochelais de se prononcer sur la question de ce poison de mer. Quoi qu'il en soit, les citoyens ne veulent plus boire du poison dans des coupes d'or !

Le plastique ne peut se recycler qu'une fois ! il finit toujours par être soit brûlé, soit enfoui, soit mangé... Nous devons le traiter sur terre et/ou en mer.

DANS NOTRE MANDATURE, NOUS COMPTONS :

- **Limiter les plastiques à usage unique** sur les bateaux, mieux gérer les déchets pour qu'ils ne finissent pas dans la mer ;
- **Proposer à la filière nautique locale de repenser ses modes de production et de consommation** afin d'optimiser davantage l'utilisation des ressources naturelles et de limiter les déchets générés (économie circulaire) ;
- Soutenir **la recherche et l'innovation sur les plastiques biodégradables** , les emballages de demain et l'éco-conception des produits ;
- Développer l'écologie industrielle et territoriale : recherche de synergies éco-industrielles à l'échelle d'une zone d'activités ; les déchets d'une entreprise pouvant devenir les ressources d'une autre ;
- **Inciter les producteurs rochelais à faire de l'écoconception** : démarche qui consiste à diminuer, dès sa phase de conception, les impacts environnementaux d'un produit ou d'un service tout au long de son cycle de vie ;
- **Développer le localisme et l'approvisionnement durable** : élaboration et mise en oeuvre d'une politique d'achats responsables au niveau territoriale (*sélection des fournisseurs sur des critères environnementaux, accompagnement des fournisseurs dans l'amélioration de leurs pratiques etc.*).

54 • Nos solutions : lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain, qui transforme certains de nos quartiers en four.

Force de constater que l'été, beaucoup de nos quartiers Rochelais deviennent des amplificateurs de canicule à cause des constructions et des aménagements inadéquats. En effet, les grandes étendues minérales (*pierre, béton, routes en bitume, pavés, trottoires, brique, tuiles, tôle etc .*) emmagasinent la chaleur toute la journée et la relâchent dans l'air à la nuit tombée. Ce qui contrarie la baisse nocturne des températures dans

les logements ainsi que les espaces publics et qui explique qu'il fait souvent plus chaud dans la ville qu'en périphérie.

Bien qu'ils constituent un parti pris esthétique pour certains architectes, il est manifeste que certaines **constructions urbaines, sont dramatiques pour le bien-être des habitants rochelais** , comme les résidents d'EHPAD. Nous voulons **proposer de l'ombre et diffuser de la fraîcheur** , là où il y a des risques de trop de chaleur. Nous ne devons pas oublier que la canicule de 2003 a produit 14 800 décès en France entre le 1er et le 20 août.

Compte tenu des fréquences anormales de canicules, et des élévations des températures de plus en plus inquiétantes. Il est salutaire d'adapter avantageusement notre cité au changement de climat, de prévoir et d'anticiper. C'est aussi cela la solidarité en acte !

- Pour diminuer l'impact des aménagement urbains, et lutter contre le réchauffement de la température urbaine, nous souhaitons végétaliser au maximum les espaces de la ville et les rafraîchir autant que faire se peut par des miroirs et des circulations d'eau, des jets de fontaine, des plantations d'arbres... Notamment à Mireuil, Villeneuve-les-Salines, Centre-Ville...
- Les constructions ou rénovation d'immeubles sombres seront écartés. S'il fait 26°C, une toiture foncée pourra atteindre jusqu'à 80°C, la même toiture en couleur claire plutôt 45°C, et la même végétale ne montera pas au-dessus de 29°C ;
- **Expérimentation de peinture réflexive (cool roofs)** ;
- Pour faire éclater les bulles de chaleurs nous devons penser différemment la morphologie (*orientations, formes, ...*) urbaine de la ville et de la CDA, préserver au mieux les ceintures vertes et les parcs (*Delmas, Charruyer, Cottés mailles, marais de Tasdon, ...*) ; et en créant des petites zones arborées parsemées un peu partout permettent de rafraîchir l'air localement ;
- Sensibiliser les Rochelais à un usage raisonné des climatiseurs. En effet, il est reconnu que plus on climatise dans les bâtiments, plus on réchauffe l'air extérieur. Et donc on participe au réchauffement caniculaire.

Savoir que nous vivons le réchauffement climatique ne suffit pas. Il nous appartient à tous, d'agir en ce sens ou non. Le Mouvement Citoyen Rochelais, est fortement concerné par la question de la résilience urbaine. Nos candidats entendent agir en actes, plus qu'en parole, et ne point réprimer leurs désirs. Nous avons confiance en la puissance humaine des Rochelaises et des Rochelais.

55 • Nos solutions : halte aux risques sanitaires à l'école et aux crèches de la ville

Avons-nous conscience que nos enfants, dans les cantines, sont exposés quatre fois par semaine pendant des années à des substances potentiellement toxiques ? À quoi bon manger bio si, à l'âge où les enfants et les aînés sont les plus vulnérables, on persiste à faire cuire leurs aliments dans des plastiques dans du plastique ?

Pour la protection de la santé de nos enfants, nous comptons appliquer le principe de précaution contre les perturbateurs endocriniens (*substances chimiques interférant avec les systèmes hormonaux*) qui proviennent du plastique transmis par la nutrition à l'organisme.

Les plastiques ne sont pas des composés homogènes. Il s'agit de polymères composés de monomères (*styrène, chlorure de vinyle, propylène...*), de nombreux additifs (parfois en forte proportion) mais aussi d'impuretés, de résidus de synthèse et de très nombreux NIAS (*pour Non-Intentionnally Added Substances*). Aujourd'hui, au moins 4 000 substances ont été identifiées qui rentrent dans la composition des emballages plastiques !

Le plastique n'est pas non plus inerte, ni durable. Le polymère se dégrade en effet mécaniquement en microplastique, libérant au fil du temps ses multiples composants. Cette migration est de première importance pour les matériaux destinés au contact alimentaire (*dit MDCA*) dans les cantines et EHPAD. La libération de substances (*indéterminées*) dans les aliments est amplifiée par l'effet de la chaleur ou agressions physico-chimiques (*chaleur, acides, alcools, graisses...*).

Les poches en plastique fondent pendant la cuisson : près de 1 gramme de plastique par poche se retrouve ainsi dans la nourriture au bout de 2 heures de cuisson (sachant que les poches sont utilisées pour la cuisson plusieurs jours durant). C'est ainsi que plusieurs contaminants peuvent se trouver dans les assiettes de nos enfants et/ou de nos parents.

La biologiste américaine Ana Soto de l'université de Boston (Tuft), est à l'origine de la découverte des liens entre cancer et perturbateurs endocriniens, notamment le Bisphénol A (BPA), perturbateur interdit dans les contenants alimentaires.

Rappelons que le Bisphénol ou encore certains phtalates de bas poids moléculaire ont été associés à l'augmentation de l'incidence de **nombreuses pathologies** telles que les **cancers** hormono-dépendants (*du sein, de la prostate, des testicules*), les troubles métaboliques (*diabète et obésité*), l'infertilité, ou les désordres neurodégénératifs (*Alzheimer, Parkinson*) ou *neuro-développementaux* (*comme les troubles autistiques et les Troubles Déficit de l'Attention, Hyperactivité/impulsivité - TDAH-*), véritable handicap à la scolarité. Partout les scientifiques associent cette exposition inédite aux perturbateurs endocriniens à l'épidémie de maladies chroniques non-transmissibles (NCD,

non-communicable disease) que chacun peut constater. Concrètement, nous

- **Informers les citoyens consommateurs sur les risques sanitaires liés aux risques des plastiques ;**

- Remplacer dans les cantines, les crèches, et les EHPAD municipales, les assiettes en **plastique, par des assiettes en verre ou en bois ;**

- Pour réchauffer les aliments à 120°C, **ne plus user de barquettes en plastique ;**

- Substituer les couverts et les conditionnements des plats en plastique des cantines par de **l'inox et du verre trempé ;**

- Supprimer les repas cuits dans des poches en plastique ;

- Renforcer **les compétences des éducateurs sportifs et des enseignants** sur la détection et les modes de gestion des **enfants concernés** par les **Troubles de Déficit de l'Attention** et/ou de **l'Hyperactivité ;**

- Mobiliser les entreprises et les partenaires médico sociaux du territoire pour réduire l'exposition et les risques que représentent les perturbateurs endocriniens pour la population et l'environnement de l'Agglomération rochelaise.

56 • Nos solutions : création d'une régie municipale agricole, condition de l'autonomie alimentaire de nos écoles

2 personnes des espaces verts de la ville peuvent être nommées responsables de quartier (*Villeneuve, Mireuil, Port neuf, et centre ville*) de 2 hectares que l'on passerait en maraîchage. Les fruits et légumes Bio obtenus serviront aux cantines de nos écoles. En réduisant de 20 % la quantité de viande servie à l'école et en adaptant les recettes pour limiter les gâchis, il est possible de passer au 100 % bio, sans augmenter le budget moyen des cantines !

57 • Nos solutions :

1 - Gratuité des services funéraires pour les habitants rochelais

La mort est aussi une affaire publique, une affaire de proximité, une affaire municipale.

La gratuité des services funéraires forme une **alternative à la conception capitaliste de la mort, donc de la vie**. Elle fait le pari qu'il faut réapprendre à mettre **la mort au centre de la vie**, non pas pour être morbides, mais bien pour devenir pleinement jouisseurs. La gratuité participe donc à la construction d'un nouveau discours collectif sur ce que doit être une vie réussie et un monde sain. L'organisation des obsèques nécessite un budget

toujours plus conséquent, puisqu'il a augmenté, depuis 1998, deux fois et demie plus vite que l'indice des prix à la consommation (...). Le secteur marchand s'est emparé de 80 % des enterrements. **La ville peut prendre en charge les services funéraires pour les personnes inscrites sur le fichier des électeurs ou suivies par le CCAS.**

La gratuité accompagne le choix de la qualité de différents services municipaux. A l'instar de la ville **Mouans-Sartoux** ; nous proposerons gratuitement chambre funéraire et cérémonie des obsèques, avec de nombreux services d'accompagnements tant sociaux que psychologiques, avec, à disposition, des modèles de faire-part électroniques, un registre des condoléances interactif, des **services d'information juridiques** valables six mois, un conducteur de livret de cérémonie de crémation ou d'enterrement, des signets de souvenir remis à la fin de la cérémonie, un registre des signatures, des lettres-types administratives, la possibilité de se faire accompagner par une association tierce (*groupe de paroles*).

En échange, nous privilégierons des cercueils en carton recyclé et biodégradable, à base de papier recyclé et sans colle polluante. Et l'emplacement sera proposé aux familles sur un terrain commun. Compte tenu des ambitions écologiques de notre ville, nous devons cesser de multiplier les rejets toxiques dans l'atmosphère et dans les nappes phréatiques. Les conditions actuelles d'inhumation multiplient la production de « cadavérine et de putrescine ». Les états de faits d'incinération traditionnelle obligent à utiliser environ 200 litres de carburant pour une seule crémation ! Le corps humain, étant peu combustible, et composé principalement d'eau, l'incinération se fait à plus de 1000 °C pendant +/- 1 h.

Devons nous continuer à abattre chaque année 90 000 M³ d'arbres sans même évoquer le scandale des bois exotiques ?*

2 - Désignation de 3 salles de réception funéraire laïque : La Rochelle (*Oratoire*) – Mireuil (*Salle Bernard Giraudeau*) – Villeneuve-les-Salines (*Salle du Clos Margat*).

Ce service de mise à disposition de salle de réception laïque sera facturé aux habitants 100 € la demie journée. Il permettra aux familles, et aux amis endeuillés de se retrouver après crémation ou enterrement. Et de témoigner leur sympathie à leur communauté.

Mise en application de l'offre : 2022

3 - Reconnaissance symbolique de l'interruption, volontaire (IVG ou IMG) ou non, des grossesses (gestation) avant terme Bien que le nouveau-né n'acquiert sa personnalité juridique qu'à la naissance, ici à la Rochelle, nous souhaitons faire reconnaître les peines et souffrances psychologiques que peut occasionner l'interruption volontaire ou médicalisée de certaines grossesses.

Aussi, nous proposons aux rochelaises et parents qui le souhaitent de pouvoir faire inscrire sur une stèle commune en l'honneur d'Olympe de Gouges (1748 – 1793) ; leur pseudonyme, prénom initialement prévu et date de leur avortement et serrement de cœur. **L'anonymat de l'inscription est total et le sens des informations de la stèle n'est décriptable que par les personnes concernées.**

Pour nous, tout est symbole. Et le symbole peut aider les parents qui souffrent dans leur âme, à mieux sublimer leur malheur ; à réaliser leur processus de deuil et à continuer à vivre. La loi Française ne reconnaît pas le fœtus comme une personne mais comme un « objet juridique ».

En tant que candidats aux municipales, nous estimons que le processus de deuil est légitime, personnel et qu'il ne nécessite pas nécessairement un encadrement juridique.

L'accès à l'avortement est un droit fondamental devant être accessible à toutes les femmes, sans pression sociale, sans tabou et sans culpabilisation. Socio-démocrates et progressistes, nous pensons qu'elles devraient aussi avoir le droit de formaliser en cas de besoin, un lien symbolique avec leur embryon ou fœtus mort-né.

Pour des raisons qui nous semblent évidentes, la demande de l'inscription commémorative sur la stèle municipale est laissée au jugement exclusif de la rochelaise concernée. Cette inscription facultative ne remet pas en cause les lois en vigueur, n'a pas pour finalité d'apporter un lien statutaire au fœtus et ne peut servir comme moyen de pression envers aucun tiers.

58 • Nos solutions : rémunicipalisation de l'eau

L'idéal Républicain c'est l'adhésion au commun et la soumission de chacun à la loi dans le souci du bien de tous.

Création d'un service public de l'eau sur l'ensemble du territoire de la CDA de la Rochelle, sous la forme d'une **régie intercommunale**, qui aurait la compétence de **la production, de la distribution et du traitement des eaux usées**, en appliquant une **tarification progressive** suivant les usages. Actuellement, sur notre territoire, il existe deux systèmes de gestion, un organisme public (*régie de La Rochelle, SIAEP de La Jarrie, Rese*) et une délégation de service public attribuée à une société privée (*la Saur*).

La nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (*loi Notre*) a prévu que « *les compétences eau et assainissement devront être transférées des communes aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre* ».

La co-gestion de **la régie eau « La Rochelle-CDA »** devra se faire par les élus de la CDA, les associations représentatives, et les usagers de quartiers tirés aux sorts. **Tous les trois ans, les usagers gestionnaires**

de la régie seront tirés au sort. L'eau gratuite étant un bien commun (mais pas les tuyaux) précieux. Il est logique pour nous, qu'elle soit délivrée à tous au même prix.

- Chaque habitant aura 3 litres par jour gratuits et le tarif d'abonnement ne devra pas être supérieur à la consommation réelle.
- L'eau de La Rochelle-CDA, sera facturée au même tarif dans toutes nos communes.

A l'échelle de nos territoires, nous devons prendre en compte également la demande en eau générée par les activités touristiques et intégrer une réflexion prospective sur l'impact du tourisme sur nos ressources d'eau. Date de mise en place : année 1 de la mandature.

59 • Nos solutions : faire plus que notre part pour freiner le réchauffement climatique dans nos territoires. Les élus du passé n'ont pas su agir sur le fond.

Pour la restauration dans les cantines scolaire nous allons :

- favoriser **l'économie circulaire** (*plus de recyclage*) ;
- **Privilégier les fournisseurs et agriculteurs locaux** (*pour réduire la pollution due au « libre échange »*) ;
- Entamer une transition énergétique volontariste. Nous avons les moyens et les technologies pour le faire.

59 • Nos solutions : PASSER D'UNE DÉMOCRATIE INTERMITTENTE À UNE DÉMOCRATIE PERMANENTE

Notre volonté est de redonner une place centrale à l'expression citoyenne, sur les solutions phares de notre Programme Participatif Rochelais, de recréer du lien **inter-quartier**, et de favoriser l'échange entre tous.

La démocratie permanente (DP) que nous souhaitons instaurer à La Rochelle, est une **démocratie qui vit partout et tout le temps**. Elle n'est pas immuable, mais constamment perfectible.

Ses objectifs sont :

- 1** - permettre aux habitants de la première circonscription rochelaise de décider et d'agir avec leur élus,
- 2** - favoriser l'avenir commun des rochelais et des rochelaises, et devenir le « centre vital » de l'écologie, de l'éducation, de la culture, de l'urbanisme, de l'économie, du digital et du social dans nos quartiers,

3 - répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Pour nous, il n'y a pas de démocratie réelle sans une égalité citoyenne et territoriale. Et sans un esprit de coopération entre les élus et leurs habitants. Chacun s'interroge en permanence sur la nature du lien démocratique qu'il souhaite faire vivre au niveau local et contribue par son implication à reprendre le tissu social là où il s'effrite. La DP tel que nous la proposons implique une écoute réelle de la part des membres de notre équipe et une prise en compte des réponses et propositions provenant des habitants de la ville.

Autant que faire se peut, nous voulons appliquer pour La Rochelle, le principe de subsidiarité (prise de décision la plus proche possible des citoyens rochelais), de transparence et d'ouverture.

Aussi, nous comptons introduire le maximum de démocratie directe (les citoyens des quartiers pourront exercer directement leur pouvoir d'agir sur le budget participatif alloué tous les ans par la municipalité) et participative dans la vie politique locale (influence directe sur le budget et les choix de la municipalité). **72 % des habitants sont favorables à la mise en place de budgets participatifs. Et 81% accorde de l'importance à la transparence des débats sur la gestion communale.**

La participation citoyenne est un moyen pragmatique et enthousiaste de mieux fabriquer La Rochelle de demain, aux côtés de nos candidats engagés.

LA COMPOSITION DES INSTANCES DE L'EXERCICE DÉMOCRATIQUE DÉTERMINE LA FAÇON DONT S'EXERCE LA DÉMOCRATIE.

61 • Nos solutions : en conséquences, nous proposons l'instauration auprès du Conseil municipal d'une assemblée des Citoyen(es), composée de 30 % de l'effectif des élus du Conseil. Les membres citoyens(es) seront tirés au sort tous les deux ans sur la liste des électeurs.

Leur rôle sera :

1 - D'exercer un lobby citoyen sur nos élus pour que les promesses électorales soient tenues et que le Programme Participatif Citoyen Rochelais soit respecté ;

2 - D'examiner, et de reporter un point inscrit au prochain ordre du jour du Conseil Municipal si ce point nécessite un référendum citoyen ou une information préalable des Rochelaises et de Rochelais. Nous offrons la possibilité à l'assemblée citoyenne de retoquer un point de l'ordre du jour, au cas où elle apporte la preuve qu'il est contraire à l'intérêt général ;

3 - Recueillir et mettre en ligne le détail des dossiers qui vont passer à l'ordre du jour. De sorte à ce que les citoyens puissent les analyser et porter leur remarques auprès d'un élu ;

4 - De remettre à l'étude une délibération et de faire des propositions annexes et des observations et d'obtenir des assemblées délibératives un nouvel examen du sujet ou du projet. Il est ainsi possible de mettre en place facilement des dispositifs de coproduction de la décision. En cas de maintien de la délibération, les rochelais seraient amenés à se prononcer par la voie du référendum (expression de la démocratie directe : article 3, 11, 89 de la constitution de 1958). L'outil internet peut nous faciliter ce genre de consultation démocratique et débloquent bien des situations impopulaires (*ex de cas impopulaires de la dernière mandature: nomination de la rue Amiral Schirlitz, vente de l'école Amos Barbot,...*). Il n'y a pas de voix plus suprême ou plus légitime que celle des rochelais et rochelaises qui s'expriment par référendum ou par élections.

Le MCR souhaite renforcer la démocratie dans la ville qui, force est de le constater, a du mal à dépasser le cadre de la réglementation. Cette dernière ne permet pas une réelle participation des citoyens. Le manque d'acceptabilité sociale, englué les anciens élus, les comités de quartiers et associations (*collectif des associations, associations de parents d'élèves, APPR,...*) dans des logiques de faits et de contestation. Nous voulons renforcer le caractère collégial du Conseil municipal, et lui donner un rapport plus pragmatique.

À l'heure actuelle, l'intelligence est partagée, l'information est collective. Nous pensons que la volonté populaire et la démocratie citoyenne ne peuvent pas se réduire uniquement qu'aux élections. Nous ne pouvons plus accepter que pendant 6 ans, le processus de décision soit le monopole exclusif de quelques-uns.

Sur les sujets essentiels de la ville, les Rochelaises et les Rochelais ont leur mot à dire sur les questions et sur leurs périmètres. Ils sont capables de contextualiser une question et d'y répondre par OUI ou par Non ! Quand certains élus de l'ancien monde veulent encore gouverner au nom des Rochelais, mais sans eux, nous, progressistes, membres du MCR, nous voulons gouverner au nom des Rochelais, avec et pour EUX !

Les candidats de la liste MCR « OUI, à La Rochelle unie » acceptent d'être influencés par les citoyens avant de prendre leur décisions. A chaque fois que nécessaire, ils s'efforceront de démontrer pédagogiquement et par des analyses rigoureuses la pertinence et l'apport au patrimoine collectif et à la vitalité de nos territoires.

5 - Dans un souci de transparence et de sincères relation envers les contribuables rochelais, l'assemblée citoyenne pourra, si elle le juge utile,

désigner par tirage au sort, un de ses membres pour qu'il puisse accompagner et assister au rendez-vous de n'importe quel élu du Conseil en charge de rencontrer un porteur de projet, un chef d'entreprise, ou un Président d'association. Le citoyen associé au rendez-vous devra observer l'entretien en silence, prendre des notes manuscrites pour son assemblée, et pour le Maire, et débriefer avec l'élu ;

6 - Nous donnerons accès aux documents administratifs de toute nature à tous les citoyens ;

7 - Nous prendrons en considération les initiatives citoyennes sur les sujets d'urbanisme, de transport et de vie publique;

8 - Nous établirons la planification citoyenne avec les habitants ;

9 - Pour éradiquer le favoritisme , nous publierons annuellement la liste des cadeaux reçus et reversés au CCAS ou aux maisons de retraites publiques, ESAT, établissements des personnes handicapées...

10 - Nous publierons également la liste éventuelle des cadeaux faits par les élus sur le budget de la municipalité ;

11 - Les e-citoyens rochelais inscrits sur le site de la ville, recevront l'ordre du jour du conseil par email et/ou par sms. En s'inscrivant en ligne sur le prochain site, ils accéderont à une « place de la mairie virtuelle » qui leur permettra de créer des liens avec les autres habitants de la ville, d'échanger des services, des astuces, de manière sécurisée ;

12 - Pendant les séances du conseil municipal, ils pourront poser par mail ou par Skype des questions liées aux thèmes de l'ordre du jour. Les membres du conseil les traiteront en «questions diverses» et y répondront dans la foulée comme c'est le cas sur les émissions de TV ;

13 - Parce que nous comptons nous solidariser avec les besoins des citoyens, nous nous engageons à inscrire un sujet à l'ordre du jour des débats de la municipalité dès lors qu'une pétition de quartiers de citoyens inscrits sur la liste électorale dépasse 500 signatures ;

14 - A la suite des réunions des conseils, une newsletter municipal sera envoyée à tous les e-citoyens de la ville. Celle-ci contiendra le compte rendu du conseil et les décisions importantes qui ont été prises ;

15 - Nous adopterons une infrastructure numérique dédiée à la démocratie directe et participative. Une plateforme open source (type DEMODYNE ou DECIDIM) permettra aux citoyens rochelais d'être au centre de toutes les décisions et stratégies de la ville. C'est à dire à leur place. Elle permet de mettre en place des processus massifs de consultation tels que des budget participatifs, des enquêtes publiques, appels à idées des citoyens,...Elle

pourra être utilisée par le conseil municipal rochelais, la CDA, les collectifs des associations de quartiers, comités des quartiers, clubs des entreprises...

16 - Ce bien commun numérique (*open source*) offrira aux rochelais une vue d'ensemble des besoins, des compétences disponibles et des opportunités territoriales. Il nous permettra de recueillir en temps réel l'opinion des citoyens sur chaque sujet ;

17 - L'opinion publique est une force constructive avec laquelle un dialogue structuré et continu est désormais possible. Nous prévoyons également de coordonner les volontariats citoyens.

18 - Nous espérons transformer les liens qui unissent les habitants et leurs élus, les rendre plus authentique, plus réels. Nous sommes convaincus qu'utiliser une plateforme d'expression démocratique contribuera à l'émergence d'un dialogue plus honnêtes et plus transparent sur la gouvernance horizontale qui favorisera l'autonomie directe de quartiers sur certains projets. Les Rochelais ne doivent plus être que des travailleurs, des contribuables et des électeurs. Ils doivent être des citoyens engagés. Ils doivent avoir la possibilité de participer, s'ils le désirent, aux orientations et aux décisions importantes !

19 - Tous les citoyens rochelais pourront, s'ils le souhaitent, contacter directement leurs élus par la plateforme et fixer avec lui une rencontre dans la semaine. Ils seront reçus sans rendez-vous tous les vendredis après-midi.

20 - Les samedis du Maire : Une fois par mois, une rencontre.

21 - Un compte rendu de mandat semestriel sera mis en ligne.

22 - Les moyens mis à la disposition des élus dans le cadre de leur mandat (*chauffeurs, secrétariat, collaborateurs, équipements,...*) seront revus à la baisse et rationalisés. L'essence même du politique, c'est le dialogue des hommes entre eux !

62 • Nos solutions : pour décider du bien commun dans notre ville, utilisons des méthodes innovantes.

Mettons en place des **Conférences de Citoyens** (CdC) pour éviter les maladresses politiques et les erreurs lourdes de conséquences pour l'économie et pour le vivre ensemble. Le futur que nous voulons ne doit pas être la continuité du Présent actuel.

Au lieu de mettre en place des consultations de quartiers sur des projets qui ne permettent pas véritablement aux usagers d'**être actifs et de décider de leur bien commun** les citoyens seront consultés en réunion publique avec les riverains, les élus ou leur émissaires écouteront mais resteront absolument libres de leur décision (souvent prises à l'avance). Pour notre part, nous préférons :

1 - combiner une **formation préalable** à des citoyens ordinaires des quartiers, tirés au sort (ils étudient et s'approprient) ;

2 - nous **les inviterons à réfléchir** et...

3 - ... **à émettre enfin un avis** sur une question problématique pour éclairer les élus :

exemple : « les aménagements utiles et prioritaires à Mireuil ou dans le centre ville ? Faut-il ou non construire un nouvel hôpital à La Rochelle ? Comment améliorer la bienveillance en EHPAD public ? Faut-il diminuer les tarifs de stationnement dans le centre-ville et le montant des contraventions et de la mise à la fourrière (135 € la fourrière !), l'amende pour ivresse sur la voie publique (120 € l'infraction), Faut-il séparer la promotion du tourisme sur le territoire des 28 communes de l'Agglomération rochelaise de la gestion des équipements publics de congrès que sont l'Espace Encan et le Forum des Pertuis de La Rochelle ? Faut-il confier la promotion touristique à une régie communautaire dédiée ou laisser la délégation à La Rochelle événements SEM, agence privée qui s'occupe à la fois de la gestion de l'espace Encan et de la promotion du tourisme ?, Faut-il que les délégués des communes siègent dans toutes les commissions de société mixte où siège le Président de la CDA ?... ».



**Conférences de Citoyens
(CdC) pour éviter
les maladresses politiques**

Les citoyens rochelais ne sont pas des consommateurs de biens publics mais des acteurs de leur ville.

Les interventions actives permettent aux membres du CdC de s'interroger et d'enquêter collectivement sur le terrain. Ensemble, ils discutent sur le sujet puis avisent les élus, et les experts techniques.

Les Rochelais sincères peuvent parfois trouver des solutions ignorées par les décideurs et rarement entendues par les instances politiques. Leurs avis donneront obligatoirement lieu à un débat au sein du Conseil municipal et de l'Agglomération et pourront déboucher sur des projets pertinents et fédérateurs. La démocratie se met plus facilement en mouvement avec l'énergie des habitants !

« La démocratie est le peuple avec toutes ses potentialités et sa force. Le bulletin est un appareil électoral ne signifiant pas par eux même qu'il existe une démocratie. **Ceux qui organisent des élections de temps à autre et ne se préoccupent du peuple qu'avant chaque acte électoral n'ont pas un système réellement démocratique.** Au contraire, là où le peuple peut **dire chaque jour ce qu'il pense**, il existe **une véritable démocratie**, car il faut alors que chaque jour l'on mérite sa confiance. On ne peut concevoir la démocratie sans que **le pouvoir**, sous toutes ses formes soit remis **entre les mains du peuple** : le pouvoir économique, militaire, politique, le pouvoir social et culturel. »

Thomas Sankara,
chef d'État du Burkina Faso de 1983 à 1987,
assassiné en 1987.



63 • Nos solutions : élaboration d'un statut spécifique de l'élu de la ville

(pas plus de 2 mandats consécutifs – **bilan à mi mandat, remise en cause des élus MCR**, permutation de délégation), et de la CDA afin de mettre **fin au cumul des mandats et à la professionnalisation de l'appareil politique**. Les candidats au suffrage de notre mouvement proviennent de la société civile rochelaise et ont des sensibilités et des opinions diverses.

Ils s'engagent à être proches de vos réalités quotidiennes et à être à l'écoute de vos préoccupations. Unanimement, nous partageons les mêmes valeurs Républicaines et humanistes et allons plus que jamais défendre le **bien public**, la nature et le « **travail** ». La diversité de parcours des membres de notre mouvement citoyen est une force réelle pour la Rochelle et pour la CDA.

- Nous désignerons des **référénts par quartier parmi nos élus**. Ils devront tenir une **permanence hebdomadaire** pour échanger avec les habitants ; les conseils citoyens ; centres sociaux et associations de quartiers.

- Nomination **d'un réseau d'ambassadeurs citoyens chargé d'animer la question de la démocratie permanente dans chaque quartier**. Les ambassadeurs bénévoles seront désignés par tirage au sort pour deux ans. L'élu de quartier siègera au sein du Conseil des Ambassadeurs Citoyens.

- Conjointement avec l'élu en charge de la DP, les ambassadeurs de quartiers continueront à faire vivre le débat et à faciliter l'implication de la démocratie par les habitants. Ensemble, ils proposeront tous les ans des progrès démocratiques à présenter aux restes des citoyens de la ville, et au conseil municipal pour délibération. Nous ferons également le lien entre les initiatives locales pour avoir un effet démultiplicateur sur l'ensemble de nos quartiers et au-delà.

- Mise en place d'un **outil numérique territorial** pour faciliter la participation des débats publics des habitants de façon éthique, qualitative et rigoureuse.

- Création d'un **Haut Conseil Citoyen inter quartiers**. Le **HCCIC** qui a pour vocation de dynamiser la logique transversale des projets et actions inter quartiers (ex : kermès inter quartiers, fête médiévale, tournois sportif,...). Cet organe sera piloté par les Présidents des CCQ, les référents élus, les responsables de centre sociaux, le Maire ou son représentant et par les éducateurs spécialisés des quartiers de la ville.

- Des **statistiques de présence des élus** aux réunions des conseils seront tenues et

affichées en ligne sur internet. Chaque citoyen aura l'historique des positions et votes aux délibérations des élus.

- Les **débats des tenus seront filmés et retransmis en direct** sur le site de la ville et de la CDA.

- En cas de 3 absences consécutives et sans raison valable, une retenue sur salaire sera appliquée sur les émoluments de l'élu et un timbre d'absence sera affecté à l'élu. Le site proposera aux citoyens le nombre de timbres collectionné par chaque élu.

- L'ordre du jour aux réunions du conseil sera limité à 30 questions par séance.

- **Création de la fête de la démocratie et de l'engagement** : le printemps citoyen rochelais sera une occasion donnée aux Rochelaises et aux Rochelais, pour que chaque habitant puisse mieux appréhender sa vision de la démocratie, se saisir de l'opportunité d'améliorer la démocratie locale et permanente de son quartier, et de co-construire avec tous les acteurs de la ville, La Rochelle qui nous ressemble.

Nous voulons rendre le citoyen acteur et non simple consommateur de la politique de la ville.

Après ce préambule, il appartient désormais aux Rochelaises et aux Rochelais qui choisiront de rejoindre notre Mouvement unitaire de diffuser ces premières solutions d'action et de faire en sorte que l'élaboration d'un véritable programme humaniste soit l'oeuvre du plus grand **nombre et ainsi, de faire triompher comme il le mérite, notre mouvement progressiste, républicain et laïque.**

Ensemble, imposons nos idées et nos différences et portons plus haut la démocratie participative de proximité. Ce programme est à l'image de tous car il est en évolution permanente d'enrichissements.

**Rochelaises, Rochelaises, Rochelais !
Le 15 et 22 mars 2020,**

VOTEZ pour qui vous êtes,

VOTEZ : OUI, à la Rochelle UNIE ! OUI :

